



**HAL**  
open science

# Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI e siècle

Anne Brogini, Maria Ghazali

► **To cite this version:**

Anne Brogini, Maria Ghazali. Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI e siècle. Cahiers de la Méditerranée, 2006. hal-03597060

**HAL Id: hal-03597060**

**<https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-03597060v1>**

Submitted on 4 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne Brogini et Maria Ghazali

## Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI<sup>e</sup> siècle

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Anne Brogini et Maria Ghazali, « Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 70 | 2005, mis en ligne le 12 mai 2006, consulté le 17 septembre 2014. URL : <http://cdlm.revues.org/840>

Éditeur : Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

<http://cdlm.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://cdlm.revues.org/840>

Document généré automatiquement le 17 septembre 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Anne Brogini et Maria Ghazali

# Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI<sup>e</sup> siècle

Pagination de l'édition papier : p. 9-43

- 1 Placés le long du littoral africain et conquis dans la foulée de la *Reconquista*, les présides étaient apparus dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle comme des nœuds de la frontière entre les civilisations et des points d'appui essentiels à l'expansion espagnole en terre musulmane. Postes avancés d'importance inégale, c'étaient généralement de petites cités ceintes de remparts, qui abritaient une garnison chrétienne et un certain nombre de musulmans inféodés à la couronne, mais qui étaient trop souvent coupées d'un arrière-pays avec lequel les relations pouvaient être difficiles. Dans le contexte d'affrontement entre les rives chrétienne et musulmane, unies politiquement et économiquement sous l'autorité d'empires –espagnol pour l'une et ottoman pour l'autre–, la maîtrise et le maintien de ces points d'appui devaient constituer rapidement un enjeu stratégique d'importance pour la maîtrise des espaces littoraux et maritimes.
- 2 De fait, par leur situation centrale en Méditerranée, les présides de La Goulette et de Tripoli contribuaient tout particulièrement à la défense des îles et des côtes espagnoles ou italiennes, régulièrement razziaées par les corsaires barbaresques et menacées par l'avancée turque vers l'Occident chrétien dès les premières années du règne de Charles Quint. Toutefois, éloignés du centre politique et difficiles à ravitailler, coûteux aussi bien en argent qu'en hommes, ces deux présides devaient connaître une histoire mouvementée. Confié aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Tripoli devait servir de base à la poursuite de la lutte espagnole par le biais de chevaliers héritiers de l'idéologie des croisades. Quant à La Goulette, bastion conservé jalousement par les Espagnols, son rôle consistait tout à la fois à s'assurer de la vassalité des Hafsides, prêts à s'allier avec le sultan, et à garantir un contrôle privilégié du port de Tunis en plein développement.
- 3 La confrontation et l'étude de ces deux destins originaux, de ces deux présides dont l'atout résidait dans leur situation à la confluence des deux bassins maritimes, permet ainsi de mieux appréhender l'intérêt stratégique de ces points d'appui qui portaient en germe l'échec, à plus ou moins brève échéance, d'une politique d'expansion coloniale espagnole dans la Méditerranée occidentale du XVI<sup>e</sup> siècle.

## I – Les présides espagnols en méditerranée

### 1 - Une poursuite de la *Reconquista* castillane et de l'expansion méditerranéenne de l'Aragon

- 4 En 1492, la chute de Grenade portait les Espagnols aux portes de l'Afrique et faisait désormais du détroit de Gibraltar la frontière méridionale de la péninsule, d'autant plus aisément franchissable que les côtes ennemies étaient en ce lieu tellement proches que la Méditerranée occidentale en devenait une simple «*Manche*»<sup>1</sup>. La frontière ibéro-africaine allait devoir sa survie au XVI<sup>e</sup> siècle à la poursuite de l'avancée espagnole par-delà le détroit, grâce à l'établissement de présides, enclaves militaires tenues par des garnisons, le long du littoral barbaresque. Les Espagnols œuvraient ainsi à la poursuite de leur *Reconquista* : Melilla tomba entre leurs mains dès 1497, Mers-el-Kébir en 1505, le Peñón de Vélez de la Gomera en 1508, Oran en 1509, Bougie et Tripoli, à l'autre extrémité de l'Afrique du Nord, l'année suivante en 1510. Cette même année, face à la poussée espagnole, Alger et Tunis préférèrent conclure un accord et se soumirent à la suzeraineté de Ferdinand le Catholique. Et même si les Espagnols ne parvinrent pas, en 1510, à installer une garnison à Jerba (*los Gelves*), ni une autre l'année

suivante sur les îles Kerkennah, ce qui aurait permis de compléter la chaîne discontinuée des présides, à ces échecs près, toute la rive sud de la Méditerranée, dès 1511, était placée sous la domination de l'Espagne.

- 5 Alexandre VI, en 1494, avait donné sa bénédiction pontificale à une croisade africaine et, pour la financer, il avait accordé le subsidie appelé précisément de *la Croisade* aux Espagnols. En outre, il avait décerné à Isabelle de Castille et à Ferdinand d'Aragon le titre de Rois Catholiques. En 1510, Jules II attribua même à Ferdinand le titre de prestige, quoique tout à fait théorique, de roi de Jérusalem. Par la suite, Charles Quint se situa dans cette même lignée de rois croisés. C'est ce qu'il précisait d'ailleurs lors de la diète de Worms en 1521 :

« Vous savez que je descends des empereurs très chrétiens qui ont régné sur la noble nation germanique, des Rois Catholiques d'Espagne, des archiducs d'Autriche, des ducs de Bourgogne, qui, tous, jusqu'à la mort, ont été les fils fidèles de l'Église romaine, les défenseurs de la foi catholique, des coutumes sacrées, des décrets et des usages du service divin, qui m'ont légué tout cela et dont j'ai jusqu'à présent suivi l'exemple... ».

- 6 En tant qu'empereur du Saint-Empire romain germanique, il était le chef de la chrétienté, le bras armé de l'Église. Il n'oubliait pas non plus qu'il descendait de Philippe le Bon, fondateur en 1429 de l'Ordre de Chevalerie de la Toison d'or, qui s'était proposé de rassembler autour de lui des chevaliers désireux de partir en croisade. Quant à Philippe II, il fut, comme chacun sait, « *le champion de la Contre-Réforme* ».

- 7 L'expansion au-delà du détroit de Gibraltar semblait naturelle aux Espagnols, dans la mesure où il s'agissait de provinces autrefois romaines<sup>2</sup>. Tous se souvenaient que ces terres avaient été autrefois chrétiennes et que l'un des plus grands Pères de l'Église, Saint Augustin (354-430) avait été évêque à Hippone, ville aujourd'hui en ruines située près d'Annaba. Cette idée avait été renforcée par le testament d'Isabelle la Catholique qui, à partir de 1504, orientait définitivement la politique extérieure de l'Espagne vers une guerre sainte contre l'Islam et un contrôle militaire de l'Afrique du Nord<sup>3</sup>. Cette certitude du soutien divin se trouvait renforcée par une pénétration espagnole aisée, consécutive à la fragilité même de l'Afrique, qui souffrait d'une faiblesse militaire évidente<sup>4</sup> et d'une grande instabilité politique liée à l'opposition des trois familles régnantes (les Wattasides de Fez, les Zayanides de Tlemcen<sup>5</sup> et les Hafsidés de Tunis dont le royaume était en désagrégation depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>).

- 8 Mais aux considérations historiques et religieuses, s'ajoutaient des préoccupations politiques et militaires ainsi que des intérêts d'ordre économique non moins importants. Si la plupart des *conquistadores* étaient en quête de fortune et d'honneur, nombre d'entre eux s'engageaient au nom de la religion. L'expédition d'Oran est en cela significative de l'ambiguïté de la politique africaine de l'Espagne – qui sera d'ailleurs la même que celle menée en Amérique – : aux côtés d'un militaire, Pedro Navarro, figurait aussi un prélat, le Cardinal Ximénez de Cisneros<sup>7</sup>, qui avait engagé une partie des revenus de son diocèse de Tolède, alors le plus riche d'Espagne, pensant prendre la tête d'une véritable croisade. Cette divergence de points de vue n'allait pas tarder à opposer Cisneros à Ferdinand. Car, s'il est vrai que ce dernier voulait prolonger la Croisade vers l'Afrique du Nord, l'Égypte, la Grèce et la Palestine, il se souciait également de récupérer, pour le principat de Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne occupés par le roi de France. Ce qui fut d'ailleurs fait dès 1493.

- 9 La politique méditerranéenne de Ferdinand le Catholique s'inscrivait enfin dans la traditionnelle expansion méditerranéenne des Aragonais, s'opposant en cela aux Français. Déjà en 1282, les Catalano-aragonais avaient conquis la Sicile au détriment des Franco-normands. En 1323, ils avaient conquis la Sardaigne. En 1442-43, Alphonse V d'Aragon avait achevé la conquête du royaume de Naples au détriment des Angevins, mais il n'avait pas incorporé le royaume à la Couronne d'Aragon, préférant le donner en 1458 à son fils bâtard Ferdinand de Calabre. À la mort de ce dernier, en 1494, Français et Espagnols cherchèrent à se repositionner en Italie du sud. Après un échec initial (1495), les troupes du Grand Capitaine (*el Gran Capitán*), Gonzalve Fernández de Cordoue, s'imposèrent sur les forces françaises à Naples en 1504. Ce succès était dû à l'efficacité d'une infanterie manœuvrière experte dans l'utilisation du terrain et des armes de jet, qui donnerait bientôt naissance aux fameux *Tercios*<sup>8</sup>.

(10 compagnies de 250 fantassins, répartis en escouades de 25, utilisant piques et arquebuses). L'année suivante, Louis XII reconnaissait la possession de Naples par Ferdinand le Catholique, et en 1510, Jules II fit de même.

10 À l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, la pénétration espagnole en Méditerranée occidentale sous l'impulsion de la *Reconquista* était donc déjà bien avancée. La conquête d'enclaves en Afrique du Nord et de territoires le long des littoraux chrétiens avait représenté pour les Ibériques un enjeu militaire et idéologique destiné d'une part à lutter, au nom d'une ancienne tradition de croisade, contre les musulmans, et d'autre part, à contrer les visées politiques et territoriales des puissances chrétiennes concurrentes. Ces ambitions allaient contribuer à accroître la dimension stratégique des présides : placés sur le littoral africain, ils remplissaient un rôle de surveillance des échanges musulmans entre Ponant et Levant et de protection lointaine des royaumes espagnols de la péninsule italienne, dangereusement exposés au péril barbaresque.

## 2 - Un intérêt stratégique

11 L'installation des Espagnols en Italie du sud avait brusquement accru l'importance des présides. Il s'agissait de faciliter la jonction politique et commerciale entre les royaumes de la Couronne d'Aragon et ses dépendances, de protéger les riches royaumes de Naples et de Sicile (la Sicile est grenier à blé, comme nous allons le voir), de contrôler enfin le trafic entre les deux bassins de la Méditerranée. Tripoli, le préside le plus à l'est de la Méditerranée occidentale, placé juste sous la Sicile, à la confluence des deux bassins méditerranéens, permettait ainsi de surveiller la route turque d'est en ouest (route commerciale, mais aussi ravitaillement des ports barbaresques depuis Alexandrie), ainsi que celle des pèlerins vers La Mecque.

12 La nécessité d'un contrôle total du bassin méditerranéen se fit encore plus pressante au cours des premières années du règne de Charles Quint, tandis que les Turcs avançaient en territoires chrétiens et que les corsaires barbaresques pillaient les côtes et les îles espagnoles ou italiennes. En 1516, le corsaire Arudj, un renégat d'origine grecque, s'était emparé de la province d'Alger et fondait une puissance barbaresque ; puis en 1518, alors que l'Égypte était devenue en 1517 une province turque suite à la défaite des Mamelouks, son frère Kheïr-ed-Din Barberousse se plaça sous la protection des Ottomans. Succédant à Arudj, il refit le port d'Alger et organisa la piraterie en Méditerranée.

13 Notons que la piraterie s'était considérablement renforcée à cause de la politique de conversion forcée pratiquée par les Rois Catholiques envers les musulmans (Mudéjares<sup>9</sup>) grenadins. En effet, alors que les accords de reddition de Grenade (Capitulaciones), signés en novembre 1491 par le dernier roi nasride Boabdil et Ferdinand le Catholique, stipulaient que les habitants pourraient continuer à pratiquer leur religion, en 1499 de nombreux Grenadins furent rassemblés dans les mosquées transformées en églises et baptisés de force sur ordre du cardinal Ximénez de Cisneros. Cet irrespect des accords provoqua des soulèvements armés (1499, dans El Albaicín, quartier de la ville de Grenade ; janvier-mars 1500 dans les Alpujarras, montagnes environnantes ; octobre 1500-mai 1501, en terres d'Almería et de Ronda), durement matés par les troupes de Ferdinand le Catholique, et qui débouchèrent sur une conversion forcée des Mudéjares de Grenade (20 juin 1501) et de Castille (12 février 1502). De nombreux Morisques<sup>10</sup>, refusant la conversion forcée, étaient venus nourrir les rangs des corsaires d'Afrique du Nord ou les aidaient en Espagne dans leurs incursions.

14 En acquérant une dimension stratégique nouvelle au sein des grands conflits qui opposaient frontalement les rives chrétienne et musulmane, les présides devenaient inévitablement un enjeu de reconquête pour les musulmans, soucieux de récupérer des places fortes, sources potentielles de richesses et idéalement situées sur le littoral. Tel était le cas de La Goulette, qui assurait la surveillance de Tunis, et celui de Tripoli, ce port corsaire au débouché des routes caravanières. Du côté espagnol, le maintien et la protection de ces présides revendiqués et menacés en permanence par les musulmans, s'avéraient être un souci crucial et un gouffre financier pour la couronne<sup>11</sup>.

### 3 - Un souci permanent pour la couronne

- 15 Dès les premières années du règne de Charles Quint, le schéma « idéal » de conquête des présides, élaboré à l'époque des Rois Catholiques, avait connu des difficultés. De par la dispersion des forces de l'empereur et les nombreux problèmes qu'il rencontra dans ses domaines, tant en Espagne qu'en Europe (Comunidades de Castille et Germanías de Valence ; problèmes religieux et politiques en Allemagne ; guerres avec la France, avec le pape, avec les Turcs, avec les princes allemands, etc...), il s'avérait difficile de maintenir les présides espagnols. Car, le problème qui se posait, était bien celui de la conservation de positions éloignées de l'Espagne, fermées à l'intérieur de fortifications et isolées dans un environnement hostile<sup>12</sup>. Il fallait perpétuellement entretenir ces garnisons en hommes, munitions et en nourriture.
- 16 Quand l'attention de l'empereur, et surtout les finances, n'étaient pas retenues ailleurs, des expéditions étaient lancées vers l'Afrique du nord pour s'assurer de nouveaux points d'ancrage ou reprendre ceux que l'on avait perdus. En 1520, par exemple, Hugo de Moncada lança une expédition sur Jerba et prit l'île. Cependant, la situation internationale se compliqua l'année suivante, puisque Charles Quint entra en guerre avec François Ier, et Soliman en profita pour prendre Belgrade en 1521 et Rhodes en 1522, chassant ainsi de l'île les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ces derniers croisés qui pendant plus de deux cents ans avaient lutté contre les avancées de l'Islam en Méditerranée. Mais Charles Quint allait leur céder Malte et Tripoli (1530) pour leur permettre de poursuivre leur lutte.
- 17 Le 20 décembre 1522, un jour avant la capitulation de Rhodes, les Espagnols perdaient le rocher de Vélez de la Gomera. Trois ans plus tard, en octobre 1525, une expédition, commandée par le marquis de Mondéjar alors capitaine général du royaume de Grenade, pour récupérer cette position, échoua lamentablement. Mais la perte la plus grave pour les Espagnols eut lieu le 21 mai 1529, quand Barberousse prit le Peñon d'Alger, point stratégique s'il en était, puisqu'en face du port. Les Espagnols n'envoyèrent de Carthagène que deux bateaux loués aux Génois avec 200 hommes de renfort, au même moment où l'empereur préparait une armada qui devait le conduire jusqu'en Italie pour son couronnement par le pape (Bologne, 1530). Cette erreur eut de lourdes conséquences pour les Espagnols, puisque Alger allait devenir le port corsaire le plus important d'Afrique du nord et celui qui causerait le plus de pertes à l'Espagne.
- 18 Les années qui suivirent ne virent que la multiplication de razzias et d'incursions tant sur les côtes espagnoles qu'italiennes. Mais l'empereur étant parti pour l'Italie, les Flandres et enfin l'Allemagne, pour y régler des problèmes politiques, notamment avec les princes allemands, les interventions en Méditerranée étaient restées en suspens, même si, en 1530 et en 1531 (lors du couronnement de Ferdinand comme roi de Rome à Cologne et à Aix-la-Chapelle), les deux frères avaient décidé d'une grande expédition sur mer et sur terre contre le Turc. Soliman était en effet devenu le cauchemar de la chrétienté : lors de la Diète de Ratisbonne en 1532, la nouvelle arriva qu'il était parti de Constantinople, se dirigeait vers la Hongrie et voulait conquérir Vienne. Charles Quint demanda aux princes allemands de s'unir ; en retour, il leur promettait qu'il y aurait réunion d'un concile et qu'entre-temps ils pouvaient user librement de leur nouvelle religion.
- 19 L'empereur s'app préparait à la guerre : entre autres dispositions, il demanda à Andrea Doria (à son service depuis 1528) d'envoyer ses galères pour s'opposer à la flotte turque qui partait de Constantinople, et à Clément VII, une aide pécuniaire. Le pape manquait d'argent –il venait de dépenser 1 million de ducats dans la guerre de Florence qui venait de s'achever–, cependant il envoya son neveu, le jeune et richissime Hippolyte de Médicis, qui sut réunir 300.000 hommes, malgré le refus des rois de France et d'Angleterre. De plus, il accorda à l'empereur 1/5ème des bénéfices ecclésiastiques<sup>13</sup>. Mais, ce sur quoi Charles Quint commençait à compter le plus, c'était sur l'or qui affluait du Pérou et avec lequel on battait monnaie à Barcelone ou à Séville : le seul problème étant de transférer les coins au plus vite d'une ville à l'autre<sup>14</sup>. De plus, comme à l'accoutumée, il passait des contrats de change (asientos) avec un banquier génois, Ansaldo de Grimaldo, lui garantissant les avances qu'il lui ferait par la consignation de recettes fiscales

de la couronne ou la remise de titres de rentes (juros al quitar) au taux élevé de 16,5 maravédís pour mille (XVI V mrs. por millar)<sup>15</sup>.

20 En 1534, Barberousse se rendit à Istanbul pour proposer un vaste plan de conquête en Méditerranée occidentale, visant à s'emparer de Tunis, considéré comme protectorat chrétien, récupérer tous les présides espagnols, puis, à terme, envahir la Corse, la Sardaigne, les Baléares et la Sicile, au nom de l'empire Ottoman. Le 11 mars de cette même année 1534, face à la menace et à l'urgence des mesures à prendre pour renforcer les frontières et protéger îles et côtes, eut lieu une réunion (consulta) du Conseil d'Etat à la demande de l'empereur<sup>16</sup>. Tous les responsables de la «défense du royaume de Grenade, des frontières (i.e. présides) de l'Afrique, de Valence, de La Catalogne et d'Ibiza, ainsi que ceux chargés de l'organisation de la flotte et des travaux de fortifications», devaient être prévenus de l'imminence d'une attaque.

21 Il fallait par conséquent écrire au vice-roi de Valence, Ferdinand d'Aragon duc de Calabre, lui demandant de s'occuper plus particulièrement de l'approvisionnement de la forteresse de Peñíscola, au vice-roi de La Catalogne pour qu'il essaie de convaincre la ville de Tarragone de la nécessité de verser une contribution pour la défense d'Ibiza, au vice-roi de Sardaigne, don Antonio de Córdoba, de s'informer auprès de son prédécesseur sur ce qu'il convenait de faire, au maître de Rhodes<sup>17</sup> pour le prévenir de la nouvelle concernant Barberousse, même si Sa Majesté savait pertinemment qu'il devait déjà être au courant et prêt comme à l'accoutumée à faire face à toutes les éventualités.

22 Il était indispensable d'envoyer à Ibiza le capitaine Bedmar avec 200 fusiliers pour qu'ils restent là-bas pendant tout l'été. Pour ne pas perdre de temps, ledit capitaine devait aller au plus tôt à Valence pour y lever les hommes et former la compagnie, et il devait se faire aider par Miçer<sup>18</sup> Figuerola qui était aux ordres du roi de Majorque. Dans ces deux îles, il fallait faire provision d'artillerie, de munitions et d'armes de toutes sortes pour défendre la frontière de ce royaume. Les forteresses de Salsas et de Collioure devaient être renforcées en hommes et en munitions, et l'on devait prier Mosén<sup>19</sup> Berenguer Donis de résider cet été 1534 dans cette dernière place forte. La frontière de Perpignan devait être étroitement surveillée et la ville devait être fortifiée, mais il fallait savoir que les travaux seraient chers et il convenait de se demander s'il n'y avait pas d'inconvénient à le faire alors qu'il y avait tant de gens « métissés de Français » (gente mestiza de franceses).

23 Quant aux présides espagnols d'Afrique du nord, il fallait également prévoir de les renforcer en hommes et en armements. À cause de l'importance de son port, on devait envoyer à Bougie 100 hommes valides et rapatrier les malades et les invalides ; on devait aussi l'approvisionner pour six mois, alors qu'aux dires de l'agent représentant la place (soliçitador), Bougie avait seulement des provisions pour un mois. Les présides d'Oran et de Mers-el-Kébir devaient également être pourvus dans les plus brèves échéances, et, dans cette dernière position, il fallait achever au plus vite la construction des citernes d'eau (aljibes). « Pour ce qui était d'One<sup>20</sup>, si Sa Majesté était déterminée à garder cette place, il devait la pourvoir de toute urgence car il n'y avait pas de consignation pour elle cette année »<sup>21</sup>.

24 Ainsi, l'entretien et la protection des présides représentaient bien souvent une ponction qui grevait les finances royales. Face à ce problème, l'Espagne pouvait alors décider de céder en fief une de ses places fortes à des vassaux de confiance, qui prendraient en charge le destin du préside. Ce fut le cas de Tripoli, confié en même temps que Malte, aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

## **II – Tripoli au temps des chevaliers de Malte (1530-1551) : un support éphémère de la croisade**

25 La donation de Tripoli aux chevaliers en 1530 était apparue à Charles Quint comme un moyen de soulager ses finances<sup>22</sup>, ainsi qu'une occasion de renouer avec une tradition de croisade dont les Hospitaliers étaient encore porteurs, mais qui avait été progressivement abandonnée par les Siciliens qui avaient assuré la gestion de Tripoli entre 1510 et 1530. Et de fait, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, expulsé de Rhodes par Soliman le Magnifique en 1522, allait prendre très à cœur le rôle de croisade qu'il pouvait mener depuis Tripoli. Durant vingt ans, de 1530 à

1551, les chevaliers considèrent le préside comme le support fragile mais nécessaire d'une croisade jamais achevée : non seulement ils se préoccupèrent de le défendre militairement par des fortifications, des entreprises corsaires et des incursions guerrières, mais ils envisagèrent sérieusement de quitter Malte et d'y implanter définitivement leur Couvent.

### 1 - Tripoli avant les chevaliers : l'époque espagnole (1510-1530)

- 26 Dans un contexte africain généralement favorable à l'Espagne (en 1509, Oran avait été prise ; en mai 1510, Tunis et Alger avaient choisi de s'allier à l'Espagne), la conquête de Tripoli s'était produite aisément au mois de juillet 1510. L'intérêt stratégique du lieu n'échappait pas aux Espagnols : le contrôle de Tripoli, situé au sud de la Sicile, à la confluence entre les deux bassins méditerranéens, s'avérait extrêmement utile pour le recueil d'informations concernant les éventuels mouvements de la flotte turque ou des corsaires barbaresques. Tripoli assurait ainsi une protection lointaine des possessions espagnoles de la péninsule italienne, au point qu'en 1511, Ferdinand le Catholique l'avait rattaché au royaume de Sicile<sup>23</sup>. Dépendant du royaume de Sicile, Tripoli était placé sous l'autorité du vice-roi, qui avait la responsabilité de son ravitaillement et de sa gestion. Emporté par le mouvement de la Reconquista, Ferdinand avait l'ambition de mener, depuis le préside, une conquête chrétienne de l'Afrique du Nord, assimilée à une nouvelle Terre sainte<sup>24</sup>.
- 27 Cependant, à l'idéal toujours sincère de croisade s'ajoutait un réalisme économique : la maîtrise de Tripoli, où convergeaient les routes caravanières de transport de l'or et de ravitaillement des esclaves d'Afrique noire (depuis le Soudan et Tombouctou)<sup>25</sup>, assurait en effet au royaume une source substantielle de revenus et de main d'œuvre servile. À partir de 1511, le royaume de Sicile préleva 1/5ème des revenus de la vente des captifs noirs et se fit ravitailler à moindres frais en esclaves ; ainsi, en septembre 1510 étaient arrivés à Palerme un tel nombre d'esclaves que le prix de vente fut largement inférieur au prix habituel et que les royaumes espagnols de la péninsule italienne purent renouveler toutes leurs chiourmes<sup>26</sup>. Il est vrai qu'à tous les esclaves noirs s'étaient ajoutées les prises de guerre consécutives à la conquête du préside : nombre de Maures et de juifs résidant à Tripoli avaient été réduits en esclavage et vendus sur le marché sicilien<sup>27</sup>. Les musulmans ne furent pas dupes de l'intérêt économique que représentait l'acquisition militaire de Tripoli pour les royaumes espagnols : les routes principales d'esclaves et de l'or furent détournées à la hâte vers Tajura (petite cité à l'est de Tripoli), afin d'éviter que les chrétiens ne continuent d'en bénéficier<sup>28</sup>.
- 28 Dépendant de la Sicile, Tripoli fut organisé comme un port du royaume. Le vice-roi Hugo de Moncada le fit doter d'un phare et ordonna l'établissement d'un projet de fortifications dès l'année 1511. Les vice-rois, promus gouverneurs du préside siculo-espagnol, étaient en effet chargés de défendre la place, de la faire fortifier et ravitailler régulièrement. Cette responsabilité nouvelle octroyée aux vice-rois eut pour conséquence des problèmes cruciaux de gestion : profitant de son statut de gouverneur, Hugo de Moncada inaugura une pratique qui se répandit largement chez ses successeurs et qui consistait en un détournement pour son propre profit de l'argent et des denrées réservés au préside<sup>29</sup>. Mal soutenu par Palerme, le préside s'avéra être, vingt ans durant, un emporium vaguement fortifié, au rôle limité. Des contacts marchands avec les musulmans des environs étaient rares et d'autant plus sévèrement surveillés qu'environ 150 Maures vivaient à l'intérieur de la cité et contestaient régulièrement l'autorité des chrétiens<sup>30</sup>. En outre, privé d'une partie de ses débouchés caravaniers et difficilement utilisable par les chrétiens comme port de commerce, Tripoli avait peu d'envergure économique. Sa faiblesse militaire et économique était encore accusée par sa position isolée : faiblement relié à son intérieur, le préside ne devait son salut et sa survie alimentaire qu'à la mer, et vivait de ce fait dans le risque permanent d'une interruption de son ravitaillement par les corsaires barbaresques.
- 29 En 1530, Charles Quint pouvait donc s'estimer mécontent de la gestion de Tripoli depuis deux décennies. Si la conquête du préside résultait d'un désir de croisade, sa gestion par les Siciliens témoignait d'un manque certain de sérieux et d'organisation qui nuisait aux ambitions stratégiques de l'Espagne en Méditerranée occidentale, en une époque où les intérêts espagnols et ottomans, un temps déplacés vers l'Europe centrale<sup>31</sup>, se recentraient sur l'espace maritime<sup>32</sup>.



La donation de Tripoli aux anciens chevaliers de Rhodes devait alors apparaître comme un moyen d'assurer une protection améliorée du préside et la perpétuation d'une croisade jamais achevée.

## 2 - Les ambitions militaires de l'Ordre : un bastion chrétien en terre ennemie

- 30 Bien que réticents à l'origine à accepter le fief de Tripoli, les Hospitaliers s'occupèrent dès 1530 de transformer leur préside en support militaire de leurs activités contre les musulmans et en un véritable bastion chrétien. Le rapport établi en 1524 par les huit commissaires envoyés en reconnaissance par le Grand Maître Villiers de l'Isle-Adam constitue un témoignage saisissant de l'état déplorable du préside à la fin de l'occupation siculo-espagnole<sup>33</sup>. En maints lieux, les fortifications menaçaient de s'écrouler, nombre de maisons étaient en ruines, tandis que la cité était faiblement protégée par une enceinte d'une hauteur de 2,5 mètres « peu résistante à l'artillerie, dépourvue de boulevards et munie de fossés trop étroits et trop peu profonds »<sup>34</sup>. Enfin, la sécurité du port était assurée seulement par une petite forteresse espagnole (San Pietro) et par un fort plus important, le Castello, qui avait abrité en 1510 la résistance musulmane, avant d'être détruit par les Espagnols, puis reconstruit progressivement. Devant toutes ces faiblesses, les chevaliers s'étaient montrés formels : le Couvent ne pouvait ni s'installer durablement à Tripoli, ni même assurer une défense correcte de la place<sup>35</sup>. Mais devant l'impossibilité en laquelle ils se trouvaient de récupérer Rhodes et la nécessité d'ancrer l'Ordre dans une nouvelle résidence, les Hospitaliers avaient finalement voté à contrecœur en 1527, l'acceptation de Malte et de Tripoli<sup>36</sup> où ils s'installèrent en 1530.
- 31 Dès leur installation toutefois, les chevaliers prirent très à cœur leur nouveau rôle de croisés au service de l'Empereur ; il est vrai que la concession des fiefs s'était accompagnée d'une obligation nouvelle pour l'Ordre, de soutenir désormais militairement toutes les entreprises de Charles Quint et des chrétiens en Méditerranée<sup>37</sup>. Ils s'efforcèrent donc de pallier les manques du préside en matière de défense : au mois de juin 1533, une enquête, ordonnée par le gouverneur du préside, dressa l'état du Castello et de l'artillerie de réserve, ainsi que les besoins en constructions nouvelles<sup>38</sup>. L'ensemble des travaux envisagés fut évalué à 25 000 écus, ce que le Conseil de l'Ordre établi à Malte jugea excessif ; en vain, l'Ordre réclama l'assistance de l'Empereur<sup>39</sup>. Il semble également que, dans le contexte de cette enquête, les chevaliers firent appel à un ingénieur militaire italien, Piccino, qui soumit peut-être un projet de construction d'une nouvelle forteresse destinée à assurer une meilleure protection du port et des entrées des navires<sup>40</sup>.
- 32 Dans la réalité, les travaux de fortification du préside furent menés plutôt mollement au début. La décennie 1530 fut surtout occupée par une réfection générale du Castello et de l'enceinte urbaine (percée de nouvelles meurtrières en 1536<sup>41</sup>). Ce ne fut qu'à partir de la décennie 1540, ainsi que l'avait conseillé Piccino, que les Hospitaliers financèrent l'édification d'un nouveau fort, opposé au Castello, qui permettait de doubler la surveillance du port. Deux bastions furent également construits en avant de l'enceinte ; quant au Castello, il fut renforcé par deux bastions (San Giorgio et San Giacomo) où se concentra la défense de l'Ordre, et par une plate-forme (la Santa Barbara) qui permettait aux soldats de se rendre d'un bastion à l'autre<sup>42</sup>.
- 33 L'œuvre défensive de l'Ordre consistait également en une lutte armée permanente contre les musulmans voisins qui menaçaient le préside aussi bien par la voie de terre que par la voie de mer. Le désir musulman de récupérer le préside était en effet apparu très tôt : en 1531, Khaïr-Ed-Din Barberousse, devenu kapudan pacha, s'était rendu maître de Tajura, un village situé à l'est de Tripoli. Ayant chassé le représentant hafside du lieu, ainsi qu'il devait le faire de nouveau en 1534 à Tunis, il y installa un de ses hommes qui entreprit de transformer le village en un lieu fortifié<sup>43</sup>. Au lendemain de l'installation de l'Ordre, le préside se trouvait déjà en situation délicate, brutalement pris en tenaille entre Jerba, tenue par Barberousse, et Tajura, aux mains des alliés du chef corsaire<sup>44</sup>. Les musulmans pouvaient mener, depuis l'est et depuis l'ouest, des incursions régulières contre le préside<sup>45</sup>. Fort de sa conquête, Barberousse prit à la fin de l'année 1531 la tête d'une expédition menée depuis Tajura, qui se solda par un échec à

la suite de l'intervention en 1532 du roi de Tunis, allié des chrétiens<sup>46</sup>. Tout au long des années 1530, la pression exercée par le kapudan pacha contre le préside fut telle que l'Ordre désespéra en 1534 de pouvoir conserver plus longtemps la place et se plaignit au pape et au vice-roi de Naples du « péril en lequel se trouvent la chrétienté et Tripoli à cause de Kheir-ed-Din Barberousse »<sup>47</sup>. Le danger s'accrut encore à la fin de la décennie 1530, lorsque Barberousse s'appuya sur le nouveau chef de Tajura, Mûrad Aghâ ; celui-ci, dont le nom apparaît pour la première fois dans les archives de l'Ordre au cours des années 1536-1538<sup>48</sup>, jouissait de l'entière confiance de Barberousse qui lui avait confié le commandement du village<sup>49</sup>. Dans le contexte des défaites chrétiennes de Prévéza en 1538 et d'Alger en 1541, la menace musulmane contre Tripoli prit une acuité nouvelle au cours de la décennie 1540. En dix ans, l'Ordre ne dénombra pas moins de seize alertes graves<sup>50</sup>, qui se cumulaient à la menace indirecte de la course et le danger d'une rupture des lignes maritimes de ravitaillement du préside.

34 Face à ce péril, l'Ordre prit des mesures à la fois défensives et plus offensives. Les années 1540 coïncidèrent ainsi avec une surveillance accrue du préside. La présence d'un demi-millier de musulmans libres et esclaves au sein de la cité faisant constamment craindre une révolte intérieure combinée à une attaque extérieure, le gouverneur ordonna de contrôler désormais régulièrement leur identité et leur interdit formellement d'entrer dans le Castello où résidaient les chevaliers<sup>51</sup>. Puis, sous le gouvernement de Jean Parisot de La Valette (1546-1549), la garde de la porte et des murailles fut renforcée nuit et jour pour prévenir la moindre attaque<sup>52</sup>.

35 Outre ces mesures élémentaires de protection, les Hospitaliers choisirent de répondre aux menaces musulmanes par l'attaque, en menant la course contre tout navire qui s'aventurerait à proximité des eaux de Tripoli. Ainsi, en 1546, quatre galères furent dépêchées depuis Malte pour arraisonner une galiote de Mûrad Aghâ qui était sortie de Tajura ; après la capture de la galiote, les chevaliers s'enhardirent au point d'imposer un blocus temporaire à Tajura<sup>53</sup>. Les attaques maritimes furent complétées par une série d'expéditions terrestres menées contre la petite cité d'où était conduite la résistance musulmane. En 1545, le gouverneur de Tripoli organisa une razzia de Lmàia et Zanzûr, deux villages situés aux alentours de Tajura, qui avaient rejeté l'autorité de l'Ordre et des Hafsides pour se placer sous la protection de Mûrad Aghâ et de la Porte<sup>54</sup>. De même, l'année suivante, en 1546, l'expédition menée contre Tajura détruisit une partie de l'enceinte urbaine mais échoua dans sa tentative de s'emparer de Mûrad Aghâ<sup>55</sup>.

36 La décennie 1540 avait été une période de grande agitation à Tripoli, durant laquelle l'Ordre fut menacé en permanence par les musulmans enhardis par les retentissantes victoires de Prévéza et d'Alger. Assez paradoxalement pourtant, une telle pression militaire ne semblait guère décourager les chevaliers de Malte ; ce fut même au cours de cette décennie délicate que l'Ordre envisagea d'abandonner Malte pour s'établir de manière définitive à Tripoli.

### 3 - Un leurre de Terre Sainte

37 Fait peu connu de l'histoire de l'Ordre de Malte, en 1548 le Conseil vota l'abandon de l'île et l'installation à Tripoli. Nombre de chevaliers, dont l'ancien gouverneur Jean de La Valette, avaient en effet manifesté leur préférence pour un établissement en Afrique du Nord et leur point de vue l'emporta largement<sup>56</sup>. Il fut décidé que le transfert du Couvent se ferait en trois ans (1548-1550), par l'envoi progressif de chevaliers et de soldats : en 1548, 50 chevaliers et 260 soldats furent expédiés à Tripoli ; en 1549, 100 chevaliers et 200 soldats devaient les rejoindre, tandis qu'en 1550, le reste des membres de l'Ordre et tous ceux (anciens Rhodiens ou Maltais) qui souhaiteraient suivre les chevaliers rejoindraient le préside<sup>57</sup>. Le ravitaillement du Couvent fut envisagé par voie terrestre et par voie maritime. De la mer arriveraient les responsions (revenus des commanderies de l'Ordre) et toutes les denrées prises en course ou achetées dans les ports traditionnels de ravitaillement de l'Ordre (Messine, Syracuse, Naples, Gênes, Venise, Marseille, Barcelone...). Les chevaliers avaient en outre le projet de signer des accords avec les Maures du pays voisin, qui se soumettraient à leur autorité et travailleraient pour eux (récoltes, ventes des produits de la terre sur le marché de Tripoli...) <sup>58</sup>.

- 38 Il est frappant de constater que c'est au moment même où plusieurs villages voisins du préside venaient de rejeter la tutelle des chevaliers et de se placer sous la protection de Mûrad Aghâ, que l'Ordre envisageait non seulement de s'établir à Tripoli, mais de faire ravitailler son préside par les musulmans. Il apparaît nettement que les Hospitaliers n'auraient pu choisir pire conjoncture que celle de la fin des années 1540 pour envisager une installation en Afrique : dans les années 1530, la pression musulmane contre le préside était bien moindre et aurait pu motiver un désir d'établissement pérenne. Dès lors, pourquoi les chevaliers cherchèrent-ils, en dépit de toute logique et de toute prudence, à transférer leur Couvent en terre musulmane ?
- 39 En premier lieu, il convient de noter que la décision de 1548 ne faisait que confirmer l'intérêt toujours plus grand que l'Ordre portait à son préside et qui était motivé par plusieurs raisons. D'abord Tripoli se trouvait à la fin des années 1540 correctement fortifié et apparaissait bien mieux défendable que dans la décennie précédente. L'investissement financier dans les travaux de constructions avait en effet été considérable et bien plus important à Tripoli qu'à Malte même, qui apparaissait au même moment bien moins menacée par un éventuel péril musulman. Le projet d'établissement tripolitain répondait donc à un désir compréhensible de ne pas gaspiller ce potentiel architectural et militaire. A ces raisons pratiques s'ajoutait la pression musulmane qui n'avait fait que s'accroître à partir de 1540, et qui renforçait dans l'esprit des chevaliers la conscience d'un devoir de croisade en partie lié depuis 1530 à l'obligation dans laquelle ils étaient de soutenir les entreprises militaires de Charles Quint et des chrétiens en Méditerranée.
- 40 Car la raison principale de l'attachement indéfectible de l'Ordre à Tripoli était liée à la dimension idéologique revêtue par les présides au XVIe siècle : écho de la Terre Sainte, ils constituaient, tant pour les Espagnols que pour les Hospitaliers, l'enjeu et le support, réels et fantasmés, d'une croisade jamais achevée<sup>59</sup>. Une lettre du Grand Maître Juan de Homedès au pape, écrite en 1547, témoignait bien de cette réalité : « ...si Tripoli tombe aux mains des musulmans, cela représenterait un dommage considérable pour le royaume de Sicile, pour la Calabre, mais également une perte pour toute la chrétienté... »<sup>60</sup>. Les présides étaient en effet perçus comme la frontière par excellence, le rempart repoussé en terre ennemie, la preuve concrète et matérielle, physiquement inscrite dans un territoire infidèle, de la permanence de la croisade chrétienne. De par son passé et sa participation régulière à toutes les expéditions impériales du premier XVIe siècle, l'Ordre baignait entièrement dans un «mythe de croisade»<sup>61</sup> dont les présides symbolisaient à la fois le but et le moyen. Plus que Malte, dont la situation était trop proche de la Sicile et de la rive chrétienne, c'était bien Tripoli qui constituait la défense réelle des territoires italiens de l'Espagne et de toute la chrétienté.
- 41 Toutefois, l'installation de l'Ordre à Tripoli ne put aboutir en 1550 et fut retardée régulièrement par une certaine précipitation des événements. En 1547, le décès de Barberousse laissait le champ libre à un nouvel acteur corsaire, Dragut, dont la carrière fut tout aussi glorieuse et qui reprenait à son compte les ambitions de Barberousse dans la reconquête des présides africains. A la fin de l'année 1549, Dragut s'emparait ainsi de Monastir et de Mahdia, dont il fut délogé l'année suivante par les Espagnols<sup>62</sup> soutenus par les quatre galères de Malte<sup>63</sup>. Pourchassé par l'armée chrétienne, Dragut s'était réfugié à Jerba dont il s'évada de manière spectaculaire, avec toute sa flotte ; gagnant Istanbul, il se soumit au sultan, comme l'avait fait Barberousse avant lui, et obtint de Soliman le soutien militaire qui lui était nécessaire pour reconquérir les places abandonnées. En mai 1551, la flotte barbaresque et ottomane, placée sous le commandement de Sinan Pacha, parvenait déjà à Nègrepont<sup>64</sup> et prenait résolument la direction de la Méditerranée occidentale. À défaut de Mahdia récemment perdue et au siège de laquelle Sinan Pacha se refusait, les possessions de l'Ordre de Malte furent directement visées, et tout particulièrement Tripoli, le préside situé au débouché des trafics d'or et d'esclaves.

#### 4 - La perte de Tripoli, ou la fin de la croisade offensive

- 42 Tripoli se trouvait en état de siège depuis l'annonce de la venue en Méditerranée occidentale de la flotte ottomane. Le 6 juillet 1551, le Conseil votait dans l'urgence l'envoi de garnisons de soldats maltais en prévision d'une attaque imminente<sup>65</sup>. La défense était organisée par le nouveau gouverneur, le chevalier Gaspard de Valliers, de la Langue d'Auvergne, en fonction

depuis le 6 octobre 1550<sup>66</sup> : il disposait sous ses ordres de 30 chevaliers et de 630 mercenaires calabrais et siciliens<sup>67</sup>. Le siège débuta le 5 août 1551 et Tripoli fut pris immédiatement en tenaille par les forces musulmanes débarquées à l'est, à Tajura (où elles furent renforcées encore par les effectifs de Mûrad Aghâ) et à l'ouest, à Zuara<sup>68</sup>. Le siège fut extrêmement rapide : les musulmans creusèrent des tranchées d'approche et mirent sur pied trois batteries de douze pièces contre le fragile *Castello*. Les soldats se mutinèrent et imposèrent la reddition aux chevaliers. Le 14 août 1551, le gouverneur de Valliers capitulait ; l'Ordre et l'Espagne avaient perdu leur préside.

43 Les Hospitaliers vécurent extrêmement mal cette perte et témoignèrent d'une sévérité exemplaire à l'égard des «responsables»<sup>69</sup> qu'étaient le gouverneur et ses assistants (le Trésorier et le Lieutenant)<sup>70</sup>. Les trois chevaliers furent condamnés à la perte publique de l'habit et de leur dignité<sup>71</sup>. La condamnation s'était faite dans un climat de tensions et de débats passionnés à Malte : les chevaliers espagnols accusaient les Français d'avoir délibérément abandonné Tripoli dans le but de contenter leur monarque, allié de Soliman, adversaire de Charles Quint et désireux de contrer l'ambition africaine de l'Empereur. Quant aux chevaliers des Langues françaises, ils prenaient la défense des accusés et du gouverneur de Valliers contre les Espagnols. Confronté à ces querelles, le Grand Maître Juan de Homedès ordonna qu'aucun membre de l'Ordre ne pût s'opposer, en paroles ou en actes, à la décision du Conseil à l'égard des coupables, sous peine d'un an de prison ferme et de la perte de deux années d'ancienneté dans l'Ordre<sup>72</sup>.

44 En réalité, il apparaît hautement improbable que l'Ordre ait souhaité la perte de son préside, en une époque où il avait pris la décision de s'y établir définitivement. De 1530 à 1551, les Hospitaliers s'étaient trouvés physiquement et mentalement partagés entre Malte et Tripoli, entre la rive chrétienne et la rive africaine, et leur préférence était allée presque toujours au préside plutôt qu'à l'archipel. Tripoli offrait l'avantage de symboliser l'avancée de la terre chrétienne en territoire infidèle : au même titre que les possessions des croisés au Levant, les présides avaient représenté un nouvel Outremer, c'est-à-dire un ensemble de places fortes sises de l'autre côté de la mer. Reflet de l'époque bénie d'une croisade offensive<sup>73</sup>, ils étaient la manifestation d'un front de conquête en perpétuel mouvement.

45 La perte de 1551 était le reflet du basculement d'un temps de croisade offensive à celui d'une croisade défensive ; en ce sens, elle concrétisait l'éviction définitive de l'Ordre des terres et des mers musulmanes et préfigurait l'échec de l'enjeu espagnol dans la maîtrise du littoral africain. Dorénavant, l'Ordre de Malte se trouvait repoussé sur la frange même de la chrétienté ; Malte, et avec elle la ligne discontinue des îles méditerranéennes, pouvait remplacer les présides dans la fixation de la frontière entre les civilisations.

46 Mais tandis que les chevaliers se retrouvaient brutalement retranchés sur leur dernière possession, Charles Quint et Philippe II plaçaient encore un espoir de maîtriser la Méditerranée centrale dans le maintien d'un préside situé à proximité de Tripoli, La Goulette. Car si les Espagnols avaient cédé le port libyen aux Hospitaliers, ils avaient conservé pour eux-mêmes l'occupation et la défense du bastion fortifié de La Goulette, ce point avancé et stratégique du contrôle de Tunis et des routes musulmanes.

### III – La Goulette : un préside en terres hafside (1535-1574)

47 Dans le voisinage immédiat de Tunis, La Goulette, conquise en même temps que le port musulman lors de l'expédition impériale de 1535, devait demeurer propriété de l'Espagne pendant une quarantaine d'années, durée somme toute assez longue pour une place dont la fragilité se manifesta rapidement. La Goulette pâtissait en effet de la coïncidence de certaines menaces qui tenaient non seulement à la difficulté de ravitaillement commune à tous les présides, mais surtout à la conjonction entre une pression extérieure permanente exercée par les corsaires barbaresques désireux de se rendre maîtres de Tunis et la faiblesse notoire d'un pouvoir hafside inféodé à l'Espagne et se trouvant dans l'incapacité de maintenir une quelconque autorité sur ses terres.

## 1 - L'expédition de 1535

48 Installé à Alger d'où il dirigeait des razzias contre les îles et le littoral méditerranéen espagnols, Barberousse désirait s'emparer de Tunis pour conforter ses assises et entreprendre d'autres conquêtes. Sa proximité avec l'Italie en faisait en effet une position-clef pour attaquer directement la Sardaigne, la Sicile et le royaume de Naples. Le 22 août 1534, la conquête de Tunis avait été facilitée par des querelles de succession qui affaiblissaient la dynastie des Hafside, particulièrement son roi, Mouley Hassan, considéré comme vassal de Charles Quint, qui ne contrôlait plus que la capitale, une grande partie du sud tunisien lui échappant. Après l'expérience malheureuse du Peñón d'Alger, Charles Quint ne pouvait plus permettre à Barberousse d'installer un nouveau nid à corsaires.

49 Le 14 mai 1535, au départ de Barcelone, l'empereur prenait la tête d'une expédition qui réunissait l'ensemble de la chrétienté, sauf Venise et la France : le pape Paul III, Gênes et son amiral Andrea Doria, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, une partie de la noblesse portugaise (dont le beau-frère de Charles), les vétérans allemands et italiens commandés par le marquis del Vasto, gouverneur de Milan. En tout plus de 250 navires de toutes tailles (dont 25 caravelles envoyées par le roi du Portugal, 48 galères) et 25.000 fantassins et cavaliers soldés, sans compter de nombreux aventuriers. Nous n'aborderons pas ici la stratégie développée par les uns et les autres<sup>74</sup>. Nous ne relèverons que les faits les plus marquants :

- Barberousse mit dans la forteresse de La Goulette 200 janissaires turcs et il choisit de s'enfermer dans la Kasbah avec autant d'hommes.
- Il enferma les chrétiens et menaça de les faire exécuter.
- La chaleur était intense et nombreux furent ceux qui moururent de soif. L'on fut obligé d'apporter de l'eau de Sicile.
- Le siège de La Goulette dura plus d'un mois : l'assaut fut donné le 14 juillet 1535.
- Le 21 juillet, Charles Quint fit son entrée dans Tunis, mais Barberousse avait réussi à s'échapper. Il s'enfuit à Bône, puis à Alger.
- Le roi hafside (Mouley Hassan) fut rétabli, mais en retour l'empereur lui imposa un véritable protectorat.

50 Le Traité, conclu le 6 août 1535, était déséquilibré ; il n'était qu'une suite de contraintes pour le roi maure. En effet, « le roi de Tunis reconnaissait que l'empereur était venu en personne avec une puissante armada prendre les forteresses et la ville de Tunis, pour chasser le tyran Barberousse et le rétablir sur son trône ». En contrepartie, il s'obligeait à rendre tous les esclaves qui se trouvaient dans son royaume, à leur garantir la liberté de circuler et de voyager à leur guise.

- À compter de ce jour, ni le roi de Tunis ni ses successeurs ne pouvaient capturer ni avoir d'esclaves chrétiens, sujets de l'empire ou des couronnes d'Espagne, de Naples ou de Sicile ; et réciproquement, l'empereur, son frère le roi Ferdinand, ou un autre prince qui leur succéderait, ne pourraient consentir qu'il y ait dans leurs domaines des captifs maures sujets du roi de Tunis.
- Le roi de Tunis acceptait sur ses terres la présence de chrétiens et leur accordait la liberté de culte. Ils pourraient donc avoir des églises et faire sonner les cloches.
- Le roi de Tunis devait refuser d'accueillir les Morisques de Grenade, de Valence, d'Aragon ou d'autres lieux appartenant à l'empereur, et il devait les expulser.
- Le roi de Tunis remettait à l'empereur et à ses successeurs aux royaumes espagnols les droits qu'il avait sur les villes de Bône, Bizerte, Mahdia (Africa), et autres forteresses maritimes que Barberousse avait usurpées, afin de pouvoir expulser tous les corsaires qui s'y trouveraient.
- Le roi de Tunis cédait à l'empereur et aux rois de Castille La Goulette et les terres situées une demi-lieue alentour, à condition que les Espagnols du préside n'empêchent pas les habitants de Carthage de prendre de l'eau des puits situés près de la Tour de l'Eau.
- Le roi de Tunis devait laisser aux chrétiens de La Goulette, désignés par le capitaine du fort, toute liberté de commercer dans tout le royaume. Le roi recevait les taxes sur l'achat-vente des marchandises (alcabalas), mais s'il y avait délit, seul le capitaine du fort avait autorité sur eux et pouvait les châtier.

- Le roi de Tunis devait payer 12.000 ducats d'or par an (la moitié le 25 juillet, à la Saint-Jacques, et l'autre moitié à la fin du mois de janvier) pour les frais d'entretien de La Goulette, et, s'il ne remettait pas cette somme, le capitaine général pouvait la prélever sur les rentes du royaume.
- Le roi de Tunis reconnaissait aux sujets de l'empereur la liberté de commercer dans tout son royaume, mais seul un juge désigné par l'empereur pouvait connaître les causes, juger et châtier les délinquants.
- Le roi de Tunis et ses successeurs devaient également remettre tous les ans, à la Saint-Jacques, en reconnaissance de vassalité, un impôt (paria) consistant en 6 chevaux et 12 faucons, sous peine de 50.000 ducats d'or la première fois qu'ils ne le feraient pas, 100.000 la deuxième et la troisième fois ils se verraient privés du royaume.
- Le roi de Tunis et ses vassaux ne feraient aucune alliance et ne signeraient aucun accord avec un prince maure ou chrétien qui pourrait porter préjudice à l'empereur ou aux rois d'Espagne ses successeurs, et réciproquement. L'empereur et le roi de Tunis s'engageaient en leur nom et en celui de leurs successeurs à entretenir des liens d'amitié et de bon voisinage, de respect réciproque dans la liberté de commerce des uns et des autres sur mer comme sur terre.
- Enfin, le roi de Tunis et ses successeurs promettaient de n'accueillir ni corsaires ni pirates dans leurs ports, ni aucun ennemi de l'empereur ou de ses successeurs, au contraire ils jureraient de les chasser et de lutter contre eux<sup>75</sup>.

51 Remarquons que si la liberté de circulation, de commerce et de culte était clairement stipulée pour les chrétiens à l'intérieur du royaume hafside, la réciprocité du côté chrétien ne l'était pas. Il n'y a qu'une allusion, dans l'avant-dernier paragraphe, à la liberté pour les Tunisiens de commercer, mais sans précision de l'endroit. Les Tunisiens ne pouvaient plus accueillir les Morisques espagnols en fuite, ni recevoir dans les ports des corsaires des puissances ennemies (François Ier était directement visé par cette disposition, même s'il n'était pas expressément nommé). L'Espagne se faisait remettre La Goulette, mais c'était le souverain hafside qui en assurait l'entretien.

52 Le 17 août 1535, Charles Quint levait l'ancre, en laissant derrière lui dans les présides quelques garnisons de vétérans espagnols dans un environnement qui leur était hostile, car, si Mouley Hassan avait été restauré sur le trône hafside, ses sujets ne lui pardonnèrent pas d'avoir souscrit un traité aussi humiliant avec une puissance chrétienne. De plus, Charles Quint commit l'erreur de ne pas pousser jusqu'à Alger pour se saisir de Barberousse. Le problème restait entier : la conquête n'ayant pas modifié les anciens rapports de force, La Goulette devait se retrouver immédiatement au cœur des tensions militaires, politiques, stratégiques entre chrétiens et musulmans. Trop proche de Tunis, le préside se retrouvait pris en étau entre la puissance montante des corsaires barbaresques, désireux de se rendre maîtres des ports africains, et la faiblesse des Hafsides, partagés entre le respect de leur vassalité envers l'empire chrétien et leur appartenance à la rive musulmane.

## 2 - La pression corsaire : Barberousse et Dragut

53 En 1539-1540, des négociations eurent lieu entre Barberousse et Charles Quint<sup>76</sup> : le premier promettait de rompre avec le Turc et de se mettre à son service, si celui-ci lui concédait Alger, Tripoli, Bougie, Tunis, Bône et La Goulette ; le second lui laissait toute liberté pour conquérir de nouveau Tunis, du fait que le roi hafside n'avait pas respecté les accords signés en 1535<sup>77</sup>, et acceptait sa souveraineté sur Alger, mais refusait catégoriquement de céder les présides d'Oran, de Bougie et de La Goulette, qui faisaient partie du patrimoine royal, ainsi que Tripoli, confié des chevaliers de Malte.

54 Après l'échec des pourparlers, en 1541, Charles Quint pensant pouvoir rééditer l'exploit de Tunis, se mit à la tête d'une nouvelle expédition qu'il lança cette fois sur Alger, mais celle-ci échoua lamentablement. Le pire était encore à venir, puisque lors de la quatrième guerre entre Charles Quint et François Ier (1541/44), la flotte des Turcs et des corsaires barbaresques, alliés de la France, fit régner la terreur en Méditerranée occidentale. Alors que Soliman avançait avec une armée vers la Hongrie, Barberousse sortait de Constantinople en avril 1543 avec plus de cent galères. Après avoir saccagé les côtes italiennes, il arriva en juillet à Marseille,

où l'attendait la flotte française. Ayant décidé de conquérir Nice, alors possession du duc de Savoie, allié de l'empereur, l'escadre franco-turque débarqua près de la ville avec 8.000 janissaires et autant de soldats français. Nice fut prise et mise à sac en août. Apprenant l'imminence de l'arrivée d'une armée impériale et d'une flotte hispano-génoise, la ville fut abandonnée en septembre et Barberousse se réfugia à Toulon, port à partir duquel il lança des razzias sur les côtes du Levant espagnol. Au printemps 1544, il quittait Toulon avec un lourd chargement d'esclaves chrétiens. Jusqu'à sa mort, survenue en 1547, Barberousse n'avait cessé de causer des ravages et d'infliger de lourdes pertes à l'empereur et à ses alliés en Méditerranée.

55 Le vide laissé par Barberousse fut très vite comblé par un autre corsaire, Dragut. Mais, avec lui, le centre et le rayon d'action de la course se déplaça d'Alger vers les côtes du centre et du sud tunisiens. En 1549, il s'était emparé de Monastir et s'était installé à Mahdia, d'où il avait été chassé l'année suivante par les Espagnols<sup>78</sup>. Aux yeux de l'empereur, la conquête de Mahdia était une victoire stratégique : avec Malte et Gozo près de la Sicile, La Goulette sur la frontière de Tunis, Mahdia sur la côte orientale et Tripoli au sud, les Espagnols pensaient désormais contrôler le passage entre la Méditerranée orientale et occidentale. C'était sans compter sur l'intelligence de Dragut, qui parvint à échapper à Andrea Doria dans les canaux de Jerba<sup>79</sup> et rejoignit Constantinople où le sultan lui concéda toute l'aide nécessaire pour reconquérir les places perdues. Les trêves avec le Turc, signées en 1547, étaient brisées. Le 16 août 1551, Tripoli, défendue par l'Ordre de Malte, succomba aux assauts conjugués de Dragut et de la

56 À partir de ce moment-là, et particulièrement après que les chevaliers de Malte eussent refusé en 1554 de prendre à leur charge le préside de Mahdia<sup>80</sup>, le sud tunisien se soumit à Dragut : Gafsa en 1556, et même Kairouan en 1558. «Dragut était devenu une puissance méditerranéenne»<sup>81</sup>. Confrontés à l'offensive turco-barbaresque depuis le sud tunisien, les Espagnols prirent plus que jamais conscience de la nécessité de soutenir Malte et de renforcer les présides qu'il leur restaient, notamment La Goulette<sup>82</sup>.

57 Et ce, d'autant que les présides espagnols du littoral marocain et algérien étaient aussi menacés. En 1543, le comte d'Alcaudete avait rétabli à Tlemcen le jeune roi Abdallah, vassal des Espagnols, mais en 1550-1551 la dynastie chérifienne ayant pris le royaume, les Turcs attaquèrent Tlemcen et taillèrent en pièces les marocains. L'installation définitive des Turcs à Tlemcen changea la donne et mit en grand danger le préside d'Oran. En 1552, Turcs et Algériens lançaient des attaques non seulement sur Bougie et Oran, mais aussi sur les îles Baléares, Carthagène, Gibraltar et jusqu'à Cadix. En 1555, Bougie tombait entre leurs mains, Oran se vit même assiégée en 1556 et sur le point d'être prise l'année suivante. En 1558, le comte d'Alcaudete prit la tête d'une expédition sur Mostaganem, où il perdit la vie.<sup>83</sup>

58 Ces événements passèrent en second plan, à un moment où se déroulaient d'autres opérations militaires en Italie, sur la frontière des Pays-Bas et en France. Si 1557 fut, grâce à Saint-Quentin, une année victorieuse pour l'Espagne, elle fut aussi une année de banqueroute pour l'Etat. Ce n'est qu'après le traité du Cateau-Cambrésis que Philippe II se recentra sur la politique méditerranéenne.

59 De 1559 à 1574, date de la perte définitive de La Goulette et de Tunis pour les Espagnols, la Méditerranée occidentale fut alors le théâtre d'une lutte acharnée et continue entre le sultan et le Roi Catholique. En février 1560, une offensive était lancée sur Tripoli par le vice-roi de Sicile, Andrea Doria et les chevaliers de Malte, désireux de reprendre la place à Dragut. Cependant, ce dernier avait eu le temps de fortifier Tripoli et, en mars, la flotte décida de se diriger vers Jerba. La prise de Jerba supposait une guerre ouverte non seulement avec le redoutable corsaire mais aussi avec les Turcs. La réponse ne se fit pas attendre : début mai, une puissante armada turque, commandée par Piali Pacha, faisait son apparition, détruisait la moitié des navires, s'emparait de bon nombre de galères et finissait par décimer les troupes de Don Alvaro de Sande, fait prisonnier et emmené à Constantinople par Piali Pacha en juillet<sup>84</sup>.

60 En 1565, Malte était assiégée durant trois mois et demi par Dragut et par Piali Pacha ; les Hospitaliers résistèrent avec bravoure et, aidés par Don García de Toledo et Don Alvaro de Bazán, ils obligèrent les assaillants à lever le siège. Dragut mourut d'ailleurs pendant le siège. Le 7 octobre 1571, la bataille de Lépante vit la victoire de la chrétienté sur les Ottomans, mais

la menace turco-barbaresque en Afrique du Nord était loin d'être écartée. Philippe II poussera son demi-frère, Don Juan d'Autriche, « le Vainqueur de Lépante », à entreprendre la conquête de Tunis. La ville tomba entre ses mains le 10 octobre 1573, presque exactement deux ans après Lépante. Mais la victoire devait être éphémère : en septembre 1574, une flotte turque impressionnante, forte de 230 navires, reconquit la ville. La forteresse de La Goulette s'était déjà rendue deux semaines auparavant<sup>85</sup>.

61 Un demi-siècle durant, le préside avait donc été la proie d'une pression militaire extérieure constante et d'autant plus dangereuse qu'elle se cumulait à une instabilité chronique du royaume de Tunis, en raison de la faiblesse du pouvoir musulman et de ses deux représentants, Mouley Hassan et Mouley Hamida. Car la survie de La Goulette dépendait bien plus du maintien au pouvoir des Hafside à Tunis et de leur résistance aux chocs répétés des Barbaresques vassaux des Ottomans, qu'à la présence de l'armée espagnole dans le préside.

### 3 - La faiblesse interne : Mouley Hassan et Mouley Hamida

62 En effet, au lendemain de la prise de Tunis par Charles Quint et de la restauration de la monarchie hafside, Mouley Hassan ne contrôlait que Tunis. Et encore, n'ayant pu éviter le sac de la ville par les troupes impériales, il était haï de ses sujets. L'arrière-pays et tout le sud tunisien, dont Kairouan, bastion de l'Islam, lui échappaient. Sur leur lancée, les Espagnols avaient tenté de s'emparer de Mahdia (Africa) en 1535 et de Sousse deux ans plus tard, mais sans succès. En 1540, Andrea Doria parvint à prendre Sfax, Sousse et Monastir, et les Espagnols laissèrent même une garnison dans cette dernière place. En 1542, alors qu'il était parti pour l'Italie pour demander de l'aide, Mouley Hassan fut renversé par son propre fils Hamida. Incarcéré, puis aveuglé, il mourut misérablement.

63 Le nouveau roi hafside, Mouley Hamida, eut lui aussi beaucoup de mal à s'imposer. Il faisait régulièrement appel au sultan de Constantinople, en même temps qu'il signait des trêves, voire des traités avec les Espagnols<sup>86</sup>. L'inconstance du roi et le problème qu'il posait aux Espagnols sont relevés à de nombreuses reprises. Ainsi, en novembre 1565, alors que Malte était en alerte et cherchait par tous les moyens à renforcer les fortifications de l'île, le vice-roi de Sicile Don García de Toledo, dans une lettre à Philippe II, lui faisait également part de ses préoccupations au sujet de La Goulette « qui ne résisterait pas plus de vingt jours » si le Turc venait avec son armada. « Le meilleur moyen pour La Goulette serait de chasser le roi de Tunis et faire un fort en cette ville du côté de l'estuaire pour qu'il répondît avec La Goulette, et qu'il n'y ait d'autre roi que Votre Majesté, et étant avec les Maures de paix et les maintenant en justice je pense que l'on pourrait tirer d'eux le montant nécessaire aux dépenses des deux forts »<sup>87</sup>.

64 Cette versatilité du pouvoir hafside, qui tantôt s'en remettait aux Espagnols et tantôt pactisait avec les Turcs, s'expliquait par sa faiblesse face à deux empires si puissants. En août 1566, le roi de Tunis, Mouley Hamida, expliquait ainsi clairement à Don Sancho de Leiva, le dilemme dans lequel il se trouvait, « se voyant dans un tel péril, qu'il n'osait ni rompre avec les Turcs ni se détacher d'eux, car, si au moment où il le faisait, les Espagnols, qui sont ses protecteurs, mettaient un terme à la trêve, il se verrait très vite perdu, ses forces ne pouvant se défendre face à tant de pouvoirs »<sup>88</sup>.

65 Finalement, la fragilité du pouvoir hafside conduisit le maître d'Alger, Euldj Ali, à se lancer à la conquête de Tunis en 1569. Détrôné, Mouley Hamida se réfugia avec sa famille auprès du gouverneur espagnol de La Goulette, Don Pedro Carrero. Mais en 1573, au lendemain de la prise de Tunis par les Espagnols, Mouley Hamida, trop impopulaire, ne fut pas rétabli sur le trône. Don Juan d'Autriche, pour assurer la pérennité de l'occupation espagnole, le remplaça par son frère, Mouley Mohammed, qu'il fit venir de Palerme où il s'était réfugié et à qui il attribua le titre d'infant. À peine commencé, ce nouveau règne s'achevait : en 1574, les Turcs s'emparaient définitivement du pouvoir à Tunis et évacuaient la garnison espagnole de La Goulette, péniblement soutenue par le pouvoir central ainsi que par les royaumes de Naples ou de Sicile, confrontés à la même époque à leurs propres difficultés économiques et en somme, assez peu désireux de soutenir un préside en sursis.



#### 4 - L'impossible survie de La Goulette

- 66 Conquérir de nouvelles positions ne suffisait pas ; encore fallait-il pouvoir les maintenir. Après la prise de La Goulette et la cession de Bône par le roi hafside, se posa à l'Espagne le problème de leur approvisionnement en vivres, munitions et argent pour payer les hommes des garnisons, construire et réparer les fortifications. Certains documents nous renseignent sur le déroulement des opérations et sur les difficultés rencontrées.
- 67 Le 20 novembre 1535, par exemple, à Palerme, le Grand Commandeur (comendador mayor) du Léon laissa ses ordres écrits au Vice-roi de Sicile<sup>89</sup>. Deux navires chargés de tout l'approvisionnement nécessaire jusqu'à la fin de l'année 1535 avaient déjà été envoyés dans ces deux ports. Il fallait de toute urgence prévoir des provisions pour cinq mois à compter du 1er janvier 1536. Plusieurs personnes avaient été pressenties pour s'occuper du suivi, dont l'évêque d'Alghero car, « les choses de la mer étant incertaines, les gens de ces lieux pourraient souffrir et être en danger » si l'on n'agissait pas avec diligence. Il fallait faire fabriquer des biscuits dans le royaume de Sicile, envoyer du blé (pan) à Gênes pour en obtenir une quantité équivalente. Le problème qui se posait était de faire moudre 900 tonnes (salmas<sup>90</sup>) de grain à Castellamare (600 pour La Goulette et 300 pour Bône) alors que les moulins ne pouvaient moudre que 46 tonnes par jour et que la ville avait besoin de moudre son blé pour son propre approvisionnement. Il fut donc décidé de moudre chaque jour 30 tonnes pour l'empereur et de laisser les 16 autres à la ville. Pour accélérer le processus, on s'accorda aussi sur le fait d'envoyer un bateau avec ce qui serait déjà moulu, et une autre quantité de grain accompagnée de deux ou trois moulins à main (atahonas).
- 68 Du vin acheté à Trapani (du Marsala?) devait également faire partie de l'envoi vers les présides, mais les autorités se ravisèrent, sans doute à cause du coût que cela représentait et du fait que l'on devait utiliser 250 ducats prélevés sur l'impôt (servicio) que devait la ville et ses environs<sup>91</sup>. Pour ce qui était de l'artillerie, il fallait bien sûr envoyer des munitions, du bois et des planches de toutes sortes, mais aussi fabriquer vingt-cinq caisses montées sur roues avec tous leurs accessoires pour les envoyer à La Goulette et à Bône.
- 69 Le Grand Commandeur du Léon précisait que provisions et argent devaient être comme à l'accoutumée assurés et que les navires qui les transporteraient seraient être bien armés, navigueraient en bon ordre et seraient accompagnés d'autres bâtiments pour leur sécurité. Il était préférable, car moins coûteux et plus rapide, que le voyage fût effectué par fret. Les quantités de blé nécessaires à la fabrication de biscuits dans le royaume de Sicile ainsi qu'à Gênes étaient cependant beaucoup plus importantes car l'on devait aussi, en plus de l'approvisionnement pour Bône et pour La Goulette, fournir les galères et l'armada de l'empereur qui devait passer en Espagne. Il fallait, en tout et pour tout, pas moins de 10.800 tonnes (salmas) de blé, chargées à Castellamare, Sciacca<sup>92</sup> et Mazara.
- 70 Le royaume de Sicile devait fabriquer pour l'armada de l'empereur 15.000 quintaux de biscuits. Cette production se faisait essentiellement à Palerme (12.000 quintaux) à partir de 4.200 tonnes de blé de Monréal, de 400 tonnes de la cour et de 1.300 tonnes de Castellamare, et pour une autre part (3.500 quintaux) à Messine. Les biscuits que l'on devait fabriquer à Messine remplaceraient trois mille et quelques quintaux avariés, pour lesquels ordre fut donné de les vendre sur place. Le Grand Commandeur du Léon mettait l'accent sur la nécessité qu'il y avait de vérifier de près ce que faisaient les biscuitiers et contrôler la qualité de la farine employée. De plus, il y avait aussi à la cour 825 quintaux de biscuits quelque peu abîmés dont il convenait de se débarrasser au plus vite, surtout s'ils avaient été fabriqués à Messine avec le blé détérioré apporté de Coron<sup>93</sup>. La ville de Palerme avait également l'intention d'imposer la mouture des grains : un tarin<sup>94</sup> par tonne (salma). Cette mesure inquiétait les Espagnols car les biscuitiers n'hésiteraient pas à facturer cette taxe à l'empereur. Aussi devait-on exiger que, s'agissant de la fabrication de biscuits pour la cour, cette imposition ne fût pas appliquée.
- 71 Une partie du blé de l'archevêché de Monréal devait revenir à l'empereur, mais le baron d'El Bargio, en tant que procureur et gouverneur dudit archevêché, contestait. Il prétendait que les quantités que les autorités voulaient prélever (450 tonnes et 800 tonnes) étaient siennes. Ordre fut donc donné au vice-roi de Sicile de régler le problème, ou bien de prélever ces mêmes

quantités ailleurs, car elles étaient indispensables à la fabrication des biscuits que l'on avait prévus.

- 72 De même, le Grand Commandeur du Léon avait été informé que, dans la forteresse de Palerme, il y avait 300 quintaux de salpêtre de tout ce que l'on avait rapporté de Coron. Comme l'empereur désirait que dans tous ses domaines l'on fit de la poudre de guerre, ordre était donné de fabriquer avec tout le salpêtre 2/3 de grosse poudre pour l'artillerie, 1/3 de poudre bien raffinée pour les arquebuses et un peu de pulvérin. La poudre devait être mise dans des fûts différents, des grands pour l'artillerie et des plus petits pour les arquebuses et le pulvérin, de sorte que l'on différenciât facilement les uns des autres. De plus, tous devaient être scellés et porter des signes distinctifs. Il y avait aussi, toujours à Palerme 30 ou 40 quintaux de chandelles de suif de l'armada précédente. Comme l'on avait besoin maintenant de 50 quintaux, et que la qualité de ce qui était resté était mauvaise, le Grand Commandeur du Léon demandait à ce que le stock fût vendu et reconstitué avec des chandelles fabriquées avec du bon suif très dur.
- 73 Les difficultés pour réunir l'approvisionnement nécessaire tant aux présides qu'à la flotte de l'empereur étaient donc énormes. Mais s'il fallait pourvoir les places pour les maintenir, il fallait également les fortifier pour les mettre à l'abri des ennemis. Ainsi, dès la prise de Tunis en 1535, il apparut nécessaire aux Espagnols de fortifier non seulement La Goulette mais aussi Bizerte et Bône, de façon à former sur le littoral nord de la Tunisie une chaîne de points d'ancrages rapprochés qui pussent mutuellement assurer leur sécurité; de sorte que, quand l'un se verrait menacé, l'autre pourrait venir à sa rescousse. De surcroît, pour empêcher les incursions de corsaires qui auraient pu prendre les Espagnols de revers, Charles Quint demanda au roi de Tunis de peupler le cap de Carthage<sup>95</sup>. À La Goulette, des plans furent dressés par l'ingénieur Ferramolino<sup>96</sup> et des travaux de réfection furent commencés, mais le 15 février 1536 un tremblement de terre détruisit une grande partie des murailles et l'on dut procéder à de nouvelles réparations<sup>97</sup>. Les Espagnols furent en grande partie responsables de la destruction de l'aqueduc romain de Tunis, car ils firent sauter des arcades pour utiliser des pierres déjà taillées. Les problèmes pour obtenir les matériaux (pierres, chaux, sable), voire même l'eau, furent énormes, dans la mesure où les Tunisiens, dès les premiers temps, ne se montrèrent pas très coopératifs ni diligents dans leur aide. Don Francisco de Tovar, gouverneur du fort de La Goulette, dut faire appel aux vice-rois de Sicile et de Naples pour s'approvisionner en matériaux<sup>98</sup>.
- 74 Après la prise de Tripoli par les Turcs, les Espagnols renforcèrent les fortifications de La Goulette en 1554. Cette mesure était d'autant plus indispensable que le roi de Tunis les attaquait également à partir de Carthage et de Radès. Charles Quint, qui détenait en otages les fils du roi hafside, obligea celui-ci à détruire les deux châteaux. À ce moment-là aussi, le vice-roi de Sicile, dont dépendait La Goulette, dut s'occuper d'envoyer des pierres de Mazara, car il était plus facile et moins coûteux de les apporter par mer que de les extraire des alentours, de les acheminer jusqu'au fort et de les tailler sur place<sup>99</sup>.
- 75 Trois ans plus tard, les Espagnols rencontraient toujours des difficultés pour se pourvoir en chaux et en pierres afin de consolider les murailles. Qui plus est, ils prévoyaient de construire deux tours pour protéger les points d'eau<sup>100</sup>. Cette mesure était d'autant plus nécessaire qu'à partir de Tripoli Dragut se faisait de plus en plus menaçant : il disposait d'artillerie lourde, de nombreux navires, de plus de 2.500 Turcs et d'encore plus de cavaliers et de fusiliers bédouins (*alárabes*), sans compter l'appui que pouvait lui apporter le roi de France avec lequel il échangeait constamment des ambassades. Les Espagnols avaient appris par un soldat, qui avait été un temps en relation avec un médecin espagnol renégat au service de Dragut, que ce corsaire savait quels étaient les points faibles de La Goulette : un mauvais approvisionnement et des citernes exposées. D'ailleurs le bruit courait qu'il voulait prendre la place, non par la force mais en les affamant et en apportant « *une montagne de sable* », même si les Espagnols restaient sceptiques quant à cette deuxième possibilité.
- 76 Les difficultés étaient de tous ordres, mais avant tout financières. L'argent, ce « nerf de la guerre », sans lequel rien n'est possible. Aux dépenses que représentaient l'approvisionnement en nourriture, munitions, matériaux de construction, s'ajoutait le paiement des hommes, car, sans soldes, les troupes régulièrement se mutinaient. C'est ce que firent d'ailleurs celles de

Charles Quint en Lombardie, en Sicile et à La Goulette dans les années qui suivirent. Puis, sous le règne de Philippe II, la situation resta, au mieux, inchangée.

77 Arrêtons-nous un instant au lendemain d'une situation de crise. Le siège de Malte par les Turcs avait fait prendre conscience aux Espagnols de la nécessité de renforcer les présides dans cette partie de la Méditerranée<sup>101</sup>. En février 1566, le prieur Don Fernando de Toledo fut nommé capitaine général de la défense de La Goulette, suite aux missives envoyées par Don García de Toledo, vice-roi de Sicile, qui exigeaient que La Goulette fût pourvue de 12.000 hommes (5.000 Espagnols déjà en place, 3.000 Tudesques et 4.000 Italiens), que les fortifications fussent consolidées et que des travaux fussent entrepris pour sécuriser l'accès à l'eau potable. Une garnison aussi importante supposait également l'envoi d'argent, de nourriture, de munitions, de vêtements et de chaussures pour les soldats. Cet approvisionnement, important, et qui devait s'effectuer dans les temps les plus brefs, n'allait pas sans poser problème. Tous furent sollicités : les ducs de Savoie, de Florence et de Ferrare, ainsi que la seigneurie de Gênes, pour la poudre et l'artillerie ; le royaume de Sicile et de Naples pour l'argent et la nourriture. Les difficultés d'approvisionnement étaient d'autant plus grandes que le royaume de Sicile était dans un état de grande misère (*miserísimo*), aux dires du vice-roi, et ne pouvait contribuer au service exigé par l'Espagne ; il se trouvait en outre dans l'incapacité de fournir les 6.000 quintaux de biscuits nécessaires à La Goulette et il convenait donc de recourir à l'aide du vice-roi de Naples. Le vice-roi de Naples déclara manquer de blé, car trois navires, qui venaient chargés de blé des Pouilles, avaient été arraisonnés par les Vénitiens pour approvisionner leur république. Quant à la république de Gênes, elle prétendit ne pas avoir de poudre ni la possibilité d'en fabriquer à cause du manque de salpêtre, mais s'engagea à envoyer du riz et prévint que les galères qui viendraient à La Spezia (*el Especie*) pour embarquer l'infanterie allemande devraient être approvisionnées en vin et en biscuits. Les problèmes soulevés par les uns et les autres étaient ainsi légion.

78 Considérons maintenant, ne serait-ce que quelques mois plus tard, puisqu'il s'agit d'août 1566, la situation de La Goulette, et surtout celle des soldats qui s'y trouvaient. Le témoignage de Don Sancho de Leiva, venu « sortir le tercio de Naples », était terrifiant :

« Les gens de La Goulette ne sont pas seulement mécontents, mais la plupart d'entre eux sont désespérés ; de sorte que, si les Maures les accueillait, la majeure partie d'entre eux s'en iraient vers eux. Les causes sont multiples, mais il y en a deux principales : la première, mais la moindre, est la grande somme d'argent qu'on leur doit ; la seconde, et la plus importante, est qu'ils se voient là-bas emprisonnés, sans qu'aucun ne sache quand il va sortir. Il y a, en effet, des hommes qui sont là depuis six, dix, quinze, voire vingt ans, et on ne les laisse pas partir. Voilà d'où vient leur mécontentement et leur désespoir, qui n'ont jamais été plus forts qu'aujourd'hui. Alors que j'étais présent, j'ai assisté à deux événements qui m'ont fait craindre le pire.

Le premier, c'est qu'au cours des deux ou trois jours où j'étais là-bas, il y a eu plus de 120 soldats qui ont pris la fuite et sont partis vers la campagne. Et si ce n'était pas à cause de deux raisons, je pense que c'est 500 soldats qui seraient partis. La première, c'est que ni le roi de Tunis ni les bédouins (*alárabes*) ne les reçoivent, même s'ils disent qu'ils veulent devenir musulmans. Au contraire, ils les renvoient aux Espagnols, comme cela a été le cas pour deux d'entre eux qui ont été exécutés à leur retour par Don Alonso (*Pimentel*). La seconde, c'est que j'ai pris moi-même grand soin à n'accepter aucun de ceux qui sont montés sur les galères et que je les ai également renvoyés à Don Alonso, à condition toutefois qu'il leur accorde son pardon, car sinon les pertes en hommes auraient été trop importantes. Ainsi, seuls onze soldats manquent encore à l'appel.

Le deuxième événement, c'est la découverte d'un complot d'insurrection organisé par un Portugais et qui était si avancé que les hommes n'attendaient que le départ des galères. Don Alonso l'apprit le soir même de mon arrivée et le lendemain matin le responsable fut pendu. Leur projet était de tuer Don Alonso et les capitaines. Je suis d'avis qu'ils étaient de connivence avec le roi de Tunis, qui est sagace et qui a beaucoup plus d'intelligences secrètes dans La Goulette qu'il ne veut le faire croire ».

79 Don Sancho de Leiva concluait « qu'avant que ne survienne l'irréparable », il fallait « envoyer de Sicile ou de Naples deux ou trois compagnies et sortir de La Goulette autant de gens, parmi les plus anciens, ou du moins 200 soldats, et leur payer ce qu'on leur devait, car en voyant ceci l'espoir renaîtrait parmi les autres ». Et pour ce qui était du roi de Tunis, avec lequel il s'était longuement entretenu, « il convenait de signer une longue trêve avec lui, car sinon qu'advierait-il de La Goulette s'il acceptait de recevoir tous les transfuges espagnols ? »<sup>102</sup>.

80 Le tableau que dresse Don Sancho de Leiva se suffit à lui-même. Il fait non seulement apparaître les difficultés de tous ordres rencontrées par le pouvoir espagnol pour maintenir les présides d’Afrique du Nord, mais également le désespoir de ces hommes, qui, pour échapper à la pénibilité de leur situation, se montraient prêts à renier leur foi et à venir augmenter le nombre des ennemis de la chrétienté.

## Conclusion

81 L’histoire houleuse des présides de Tripoli et de La Goulette, et tout particulièrement leur retour dans le giron de l’Empire ottoman en 1551 pour le premier et en 1574 pour le second, symbolisaient toute l’ambiguïté des conquêtes chrétiennes en Afrique du Nord. Enclaves que l’Espagne espéra garder durablement, soit en les conservant par elle-même, soit en les confiant à des vassaux chargés de les protéger et de les entretenir pour elle, leur histoire trahissait l’ambivalence de la politique espagnole du XVIe siècle, partagée sans cesse entre la nostalgie d’un temps de croisade et la nécessité d’enjeux économiques par le développement de relations commerciales avec une rive musulmane à la fois ennemie et partenaire<sup>103</sup>.

82 Confié en 1530 à un Ordre médiéval héritier de l’idéologie des croisades, Tripoli avait été bien vite emporté (vingt ans seulement !) par le rêve archaïque de constitution par les Hospitaliers d’un Etat latin d’Afrique. Quant à La Goulette, tenue par les Espagnols eux-mêmes, son existence fut en permanence menacée et contestée par les musulmans alliés du sultan qui souhaitaient récupérer une place d’autant plus intéressante qu’elle contrôlait Tunis, au moment même où le port connaissait un essor économique fondé sur la pratique du commerce et de la course. Malgré leurs différences, leur destin fut le même : ils furent reconquis définitivement par les Turcs, comme devaient l’être au cours du siècle tous les autres présides de l’Espagne, exception faite d’Oran, de Ceuta et de Melilla.

83 Car les présides étaient bien en eux-mêmes un paradoxe : enjeu considéré comme capital par l’Espagne au XVIe siècle, ils ne valurent pratiquement jamais l’investissement humain, guerrier et financier qu’ils représentèrent. Nés d’un désir de conquista et d’une ambition de colonisation de points d’appui militaires et économiques, ils témoignaient de l’insuccès d’une stratégie d’expansion espagnole qui, au même moment, s’épanouissait sur le continent américain où, contrairement à l’Afrique, elle se faisait en profondeur. Les présides étaient voués à l’échec par leur existence même : enclaves en territoire musulman, coupés d’un arrière-pays, en guerre permanente avec les habitants des alentours, ils ne pouvaient à terme ni survivre militairement, ni s’épanouir économiquement par la pratique de la course, cette activité qui devait faire la fortune de nombreux ports barbaresques ou chrétiens et devait remplacer progressivement l’activité militaire traditionnelle.

84 Et ce ne n’était pas un hasard si, à partir des années 1580, les ports de Tunis et de Tripoli, ainsi que la dernière possession des Hospitaliers, Malte, devinrent des pôles dominants de la course méditerranéenne. Dans un nouveau contexte de frontière maritime, c’est-à-dire d’un espace de mobilités, de course et d’échanges entre les rives, le temps des présides semblait révolu.

---

### Notes

1 - Fernand Braudel, « Les Espagnols et l’Afrique du Nord de 1492 à 1577 », première édition en 1928, réédition in *Autour de la Méditerranée. Les écrits de Fernand Braudel*, Tome I, Fallois, Paris, 1996, p.35.

2 - Dans une *Histoire hispanique* terminée en 1469, Rodrigo Sánchez de Arévalo écrivait déjà que l’Espagne avait son prolongement naturel en Afrique du Nord, dans les provinces qui furent autrefois romaines (voir Joseph Pérez, *Histoire de l’Espagne*, Fayard, 1996, p.177).

3 - Ainsi qu’en témoigne l’extrait du testament d’Isabelle : « *y ruego y mando a la princesa mi hija, y al principe su marido, que como catolicos principes tengan mucho cuidado de las cosas de la honra de Dios y de su Santa Fe (...) y que no cesen de la conquista de Africa y de pugar por la Fe contra los Infieles...* ».

4 - F. Braudel, « Les Espagnols et l’Afrique du Nord... », art. cit., p.49.

5 - René Lespès, *Alger. Études de géographie et d’histoire urbaine*, Félix Alcan, Paris, 1930, p.103.

- 6 - E. Guellouz, A. Masmoudi, M. Smida, *Histoire de la Tunisie. Les temps modernes*, Société Tunisienne de Diffusion, Tunis, 1983, p.7.
- 7 - Voir la biographie de Cisneros écrite par Carlos Navarro y Rodrigo, *El cardenal Cisneros*, Madrid, Sarpe, 1986.
- 8 - Voir René Quatrefages, *Los Tercios*, Servicio de Publicaciones del Ejército, Madrid, 1983.
- 9 - *Mudéjares* = Musulmans vivant sous domination chrétienne.
- 10 - Morisques (*Morisicos*) = nom donné aux *Mudéjares* baptisés, surtout de force.
- 11 - Rafael Gutiérrez Cruz, *Los presidios del Norte de Africa en tiempo de los Reyes Católicos*, Seyer, Málaga, 1997, p.247.
- 12 - AGS (Archivo General de Simancas), Sección Estado, Serie 3 "Costas de Africa y Levante", Leg. 463, 1535-36, *Obras de Melilla, correría de los moros por las inmediaciones de esta plaza y quejas de Hernando del Castillo contra el duque de Medinaceli por lo mal que la proveía y cuidaba*. Les attaques des places fortes par les maures maghrébins sont fréquemment relevées.
- 13 - AGS, Sección Estado, Serie 3 "Costas de Africa y de Levante", Leg. 462, doc. 24. Cette concession accordée par Clément VII fut renouvelée par Paul III. Une lettre de l'empereur à Isabelle du 25 juin 1535, alors qu'il était sur La Goulette, le précise : « *su santidad havia prorrogado el subsidio que nos conçedio por un año en los frutos eclesiasticos de nuestros reynos para ayuda a los gastos desta empresa por otro año y que tenia la bulla despachada en su poder para embiarosla como le screvimos que lo hiziesse...* ».
- 14 - AGS, Sección Estado, Serie 3 Costas de Africa y de Levante, Leg. 462, doc. 27, *XXIX de junio de MDXXXV años, Carta del emperador a la emperatriz Isabel*.
- 15 - Ibid., doc. 24, *XXV de junio de MDXXXV, Carta del emperador a la emperatriz Isabel*. Les jurons étaient donc des titres de rentes qui pouvaient être *al quitar*, c'est-à-dire que l'Etat pouvait les racheter en versant le capital, ou *de por vida*, c'est-à-dire jusqu'au décès de celui qui les possédait. Le taux d'intérêt était en général de *14 al millar*, soit de 7,1%.
- 16 - AGS, Sección Guerra y Marina, Leg. 7, doc. 6, *A XI de marzo de DXXXVIII años, Consulta del Consejo sobre la defensa del reino de Granada, fronteras de Africa, Valencia, Cataluña, Ibiza, lucha contra Barbarroja, organización de la armada y obras de fortificaciones*.
- 17 - Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem étaient déjà à Malte depuis quatre ans, mais on continuait encore à les appeler chevaliers de Rhodes, malgré la perte de l'île en 1522.
- 18 - C'est ainsi que l'on appelle les hommes de loi dans le royaume d'Aragon, et plus précisément en Catalogne, Valence et Majorque.
- 19 - Il s'agit donc d'un ecclésiastique, puisque c'est ainsi qu'on les nomme dans toute l'Espagne.
- 20 - Ou Hone, position prise par les Espagnols en 1531 et abandonnée dès 1535. La ville fut démantelée et évacuée cette année-là.
- 21 - AGS, Sección Guerra y Marina, Leg. 7, doc. 6, *Consulta del Consejo sobre la defensa del reino de Granada...*, *op. cit.*
- 22 - Michel Fontenay, « Charles Quint, Malte et la Méditerranée », in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 50-4, octobre-décembre 2003, p.14.
- 23 - Carmelo Trasselli, « La conquista di Tripoli nel 1510 vista dalla Sicilia », in *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel, Histoire économique du monde méditerranéen 1450-1650*, Privat, Toulouse, 1973, p.612.
- 24 - C. Trasselli, « La conquista di Tripoli nel 1510 vista della Sicilia », art. cit., p.612.
- 25 - Murray Gordon, *L'esclavage dans le monde arabe (VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Robert Laffont, Paris, 1987, pp.116-117.
- 26 - F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1966, Tome II, p.93.
- 27 - C. Trasselli, « La conquista di Tripoli... », art. cit., p.612.
- 28 - F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen...*, II, p.240.
- 29 - C. Trasselli, « La conquista di Tripoli... », art. cit., p.616.
- 30 - Ettore Rossi, *Il dominio degli spagnuoli e dei cavalieri di Malta a Tripoli (1510-1551)*, Airoldi Editore, Roma, 1937, p.45.
- 31 - À partir de 1525, les principaux affrontements entre Espagnols et Ottomans eurent lieu dans la péninsule balkanique, avec la prise de Buda par Soliman et sa reconquête par les chrétiens en 1529.
- 32 - F. Braudel, *La Méditerranée...*, II, p.181.

- 33 - AOM (Archives of the Order of Malta) 411, ff°202v.-203r., 28 juin 1524.
- 34 - Giacomo Bosio, *Dell'Historia della Sacra Religione et Illustrissima Militia di San Giovanni Gerosolimitano*, Rome, 1596, Tome III, p.29 (« ...*poco resistente alle artiglierie, senza baluardi, con fossati stretti e poco profondi...* »).
- 35 - AOM 411, f°203r.
- 36 - AOM 286, f°5r., 23 mai 1527.
- 37 - AOM 286, f°5r.
- 38 - AOM 415, ff°246v.-248r., 10 juin 1533.
- 39 - Bosio, III, p.85.
- 40 - Andrew Paul Vella, « The relations between the Order of Malta and Tripoli », in *Libya in History, Historical Conference held in Lybia*, 16-23 march 1968, Benghazi Libya, University of Lybia, 1970, p.360.
- 41 - Stefan C. Spiteri, *Fortresses of the Knights*, Gutenberg Press, Malta, 2001, p.220.
- 42 - A.P. Vella, « The relations between the Order of Malta and Tripoli », *op. cit.*, p.358.
- 43 - Bosio, III, pp.107-109.
- 44 - AOM 418, ff°190v.-191r., 19 septembre 1542. Une lettre du Grand Maître Juan de Homedès au vice-roi de Sicile expose bien ce péril en lequel se trouvait Tripoli à l'époque.
- 45 - Jean-Claude Zeltner, *Tripoli. Carrefour de l'Europe et des pays du Tchad (1500-1795)*, L'Harmattan, Paris, 1992, p.50.
- 46 - Bosio, III, p.109.
- 47 - AOM 416, f°191r., 22 décembre 1534 (« ...*il pericolo dove stanno tutta la christianità et in particular Tripoli con questo Coradin Barbarossa...* »).
- 48 - AOM 416, f°206v., 3 novembre 1536 et AOM 417, f°245r., 6 février 1538.
- 49 - Salvatore Aurigemma, « Mûrad Aghâ », in *Rivista delle colonie italiane*, Anno VI, n°10, ott. 1930, p.854.
- 50 - AOM 417 à AOM 422 : les archives évoquent 6 attaques conduites par Mûrad Aghâ, 3 attaques de Barberousse, 5 attaques de Dragut et deux expéditions pour lesquelles l'instigateur n'est pas mentionné.
- 51 - AOM 419, f°218v., 13 mars 1544.
- 52 - AOM 420, ff°204v.-206r., 15 mai 1546.
- 53 - AOM 420, ff°210v.-211r., 14 juillet 1546. L'anecdote est également rapportée par Bosio (in Bosio, III, pp.243-244).
- 54 - Bosio, III, p.239.
- 55 - Bosio, III, pp.243-244.
- 56 - A. P. Vella, « The relations between the Order of Malta and Tripoli », *art. cit.*, p. 365.
- 57 - AOM 287, f°65v. (« ...*si e supplicato che la Religione si trasferisca in Tripoli, hano ordinato che in primo anno si mandino in detto luogo cinquanta cavallieri et un governatore... con ducento sessanta soldati in circa... in la seguente annata si potranno mandare et accrescer fino a numero di cento cavallieri, et consequisamente... fino che la Religione fusse in detto luoco...* »).
- 58 - AOM 287, f°66r.
- 59 - Andrew C. Hess, *The forgotten frontier. A History of the Sixteenth Century Ibero-African frontier*, University of Chicago Press, Chicago, 1978, pp.8-10.
- 60 - AOM 420, f°217v., 8 janvier 1547.
- 61 - Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, Bibliothèque des Histoires, Gallimard, Paris, 1996.
- 62 - F. Braudel, « Les Espagnols et l'Afrique du Nord... », *art. cit.*, p. 74.
- 63 - AOM 422, ff°222v.-223r., juillet 1551 (Mémoire de l'Ordre pour expliquer la perte de Tripoli).
- 64 - Charles Monchicourt, « Episodes de la carrière tunisienne de Dragut », in *Cahiers de Tunisie*, 19, 1er-2ème trimestres 1971, p. 225-226 (réédition de l'article publié in *Revue Tunisienne*, 1918).
- 65 - AOM 422, f°224r., 6 juillet 1551.
- 66 - AOM 88, f°70v., 6 octobre 1550.
- 67 - F. Braudel, *La Méditerranée...*, II, p. 239.
- 68 - AOM 88, f°94v., 12 août 1551 (Lettre du Grand-Maître au roi d'Espagne relatant les événements).
- 69 - AOM 88, f°95r., 31 août 1551.

- 70 - AOM 88, f°101r., 3 novembre 1551.
- 71 - AOM 88, f°101r., 4 novembre 1551.
- 72 - AOM 88, f°101v., 9 novembre 1551.
- 73 - A. Dupront, *Le mythe de Croisade*, op. cit., p.126.
- 74 - Pour les détails, voir Francisco López de Gómara, *Guerras de mar del emperador Carlos V*, edición y estudio de Miguel Angel de Bunes Ibarra y Nora Edith Jiménez, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2000, pp. 159–180 ; Fray Prudencio de Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, Madrid, B.A.E., 1955, tome II, pp.487-571 ; *Colección de Documentos inéditos para la Historia de España*, Madrid, 1842, tome I, pp.154-207 ; M. García Cerezada, *Tratado de las campañas y otros acontecimientos de los ejércitos del Emperador Carlos V*, Madrid, 1874, tome II, pp.1-80.
- 75 - AGS, Sección Estado, Serie 3 “Costas de Africa y Levante”, Leg. 462, *Capitulaciones impresas entre el Emperador y Muley Hacén rey de Túnez con motivo de haberle repuesto en su reino de que le habia despojado Cayredin Bassa llamado Barbarroja*. Les points du traité sont aussi partiellement évoqués dans certains textes qui diffèrent les uns des autres : Francisco López de Gómara, *Guerras de mar del emperador Carlos V*, pp. 179-180 ; Fray Prudencio de Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, pp.560-561.
- 76 - CODOIN (*Colección de Documentos Históricas para la Historia de España*), t. I, pp.207-227. Alors que l’empereur se trouvait à Gand, en mars 1540, puis à Gênes, en avril de cette même année, il donna des instructions et délégua tous pouvoirs à Andrea Doria et à don Fernando de Gonzaga pour traiter avec Barberousse.
- 77 - AGS, Estado, Serie 3 “Costas de Africa y de Levante”, Leg. 463, 1535-36, *Incumplimiento por el rey de Túnez de lo capitulado*.
- 78 - AGS, Estado, Serie 3 “Costas de Africa y de Levante”, Leg. 474 et 475, 1549 et 1550, *Avisos del Dragut Arraez*.
- 79 - Ibid, Leg. 476, 1551, *Consulta sobre el encierro de Dragut por Doria*.
- 80 - AOM 88, f°189r., 12 février 1554.
- 81 - Fernand Braudel, *La Méditerranée*, II, p.104.
- 82 - AGS, Estado, “Serie 3 Costas de Africa y de Levante”, Leg. 476, 1551, *Traza de don Sancho de Leiva para la fortificación de Africa, Guarniciones y bastimentos de Africa, Bugía y otras plazas, Memorial de lo que el capitán Pedro de Moya habia de decir a S.M. sobre el estado de la ciudad de Africa* ; Ibid, Leg. 477, 1552, *Memorial de don Sancho de Leiva sobre el estado de la ciudad de Africa y lo que convenía proveer para ella, Guarnición y municiones de la Goleta, Africa y otras plazas*.
- 83 - AGS, Estado, “Serie 3 Costas de Africa y de Levante”, Leg. 484, 1558, *Derrota del rey de Argel por el de Fez, Derrota del ejército del Conde de Alcaudete y muerte de éste, Mal estado de las fortificaciones y falta de gente en Oran, Coste de las municiones que se mandaron comprar para la Goleta y Oran*.
- 84 - Ibid., Leg. 485, *Ataque y rendición de los Gelves, Poder de Felipe II a Nicolas Secco para tratar tregua con el Turco y condiciones para ésta, Importe del rescate de los prisioneros de los Gelves* ; Ibid., Leg. 486, *Suceso de los Gelves*. Sur l’expédition de Jerba, voir également Charles Monchicourt, *L’expédition espagnole sur l’île de Jerba*, Paris, 1913.
- 85 - Ibid., Leg. 487, *Desmantelamiento de Túnez, Relación de la empresa de Túnez y de Bizerta, Paz con el Turco, Toma de Túnez, Relación del progreso que Don Juan de Austria hizo en la empresa de Túnez* ; Ibid., Leg. 488, *Pérdida de La Goleta, Forma de expurgación de la plaza*.
- 86 - Ibid., Leg. 476, 1551, *Capitulaciones entre Muley Amete de Túnez y don Alfonso de la Cueva* ; Ibid., Leg. 478, 1553-1554, *Inteligencias del Turco con el rey de Túnez y Tregua entre éste y don Alfonso de la Cueva* ; Ibid., Leg. 481, 1556, *Instrucción a Francisco de Ayala para el rey de Túnez e Información sobre la inobservancia de las treguas por éste*.
- 87 - CODOIN, t. XXX, pp.10-14. *Carta original de D. García de Toledo a S.M. fecha en Mesina a 26 de noviembre de 1565*. Notons au passage que « les Maures de paix » (*los moros de paz*) sont ceux qui dans tous les lieux où il y a des présides collaborent avec les Espagnols et sont leurs alliés en terres musulmanes.
- 88 - CODOIN, t. XXX, pp.350-358, *Carta original de Don Sancho de Leiva a S.M. fecha en Palermo a 8 de agosto 1566*.
- 89 - AGS, Sección Guerra Antigua, Leg. 7, doc. 198, *Copia de la relación que el comendador mayor de leon dexo al sr. visorrey de secilia en palermo a XX de novyembre 1535 sobre las*

*provisiones que hasta este dicho dia se han hecho y adelante se han de hazer para las fuerças de la goleta y bona.*

90 - Sachant que 1 *Salma* (salme) = 1 tonne = 20 quintaux espagnols = 920 kg.

91 - AGS, Sección Guerra Antigua, Leg. 7, doc. 198, *op. cit.* Ce paragraphe a, par la suite, été barré.

92 - AGS, Sección Guerra Antigua, Ibid. Le nom de la cité sicilienne est orthographié *Xaca* dans le document.

93 - Coron, port du Péloponnèse, avait été pris aux Turcs par Andrea Doria en 1533, mais en avril 1534, faute de moyens, les Espagnols avaient dû abandonner cette position.

94 - *Tarín* = tarin, ancienne monnaie d'argent. (*Dictionnaire Espagnol-Français*, S. Denis, L. Pompidou, M. Maraval, Hachette, 1968).

95 - AGS, Estado, Serie 3 Costas de Africa y de Levante, Leg. 463, ff°135-36, *Conveniencia de que el rey de Túnez poblase el cabo de Cartagena, Importancia de guarnecer a Bizerta, Estado de las obras de Bona y necesidad de galeras para continuarla.*

96 - AGS, Mapas, Planos y dibujos, IX-13, Guerra Antigua, Leg. 13-91.

97 - AGS, Estado, Serie 3 Costas de Africa y de Levante, Leg. 464, 1535-39, *Trabajos del ingeniero Ferramolino en La Goleta, Desgracias ocurridas y ruinas de las murallas a causa del terremoto del 15 de febrero de 1536, Memoria sobre la fortificación de La Goleta.*

98 - AGS, Guerra Antigua, Leg. 13-91, *Túnez 30 de abril de 1538, Carta de don Francisco de Tovar al Emperador.*

99 - AGS, Mapas, Planos y Dibujos VIII-7, Guerra Antigua, Leg. 58-47, *La Goleta, 19 de enero 1554, Carta de don Alonso de la Cueva al Rey.*

100 - Ibid., XVIII-151, Estado, Lag. 483-175, *La Goleta, 29 de noviembre de 1557, Carta de don Alonso de la Cueva al rey.* Il est intéressant de relever que les Espagnols de La Goulette ont appris la victoire de Saint-Quentin, dont ils se félicitent, et qu'il y a dans la lettre un paragraphe chiffré sur la stratégie envisagée par Dragut pour prendre la forteresse : "*bien creo yo que lo de la arena tienen ellos por tanta burla como aca se debe tener y que piensan aprovechar antes de la otra falta que aqui suele haber y ay al presente*" (§ déchiffré par don Nemesio Ruirdeal de l'A.G.S. le 26 juillet 1865).

101 - CODOIN, t. XXX, pp. 110-152, *Carta original de Don García de Toledo a S.M. fecha en Catania a 2 de febrero de 1566, Carta original de Don García de Toledo a Francisco de Eraso fecha en Catania a 2 de febreo de 1566, Carta original de S.M. a Don García de Toledo de Madrid 18 de febreo de 1566 ; CODOIN, t. XXX, pp.158-163, Carta original de S.M. a Don García de Toledo de Madrid 3 de marzo de 1566.*

102 - Ibid., pp.350-357, *Carta original de Don Sancho de Leiva a S.M. fecha en Palermo a 8 de agosto 1566.*

103 - AGS, Estado, serie 3 Costas de Africa y de Levante, Leg. 477, 1552, *Causas que daban las ciudades de la costa de Andalucia para que se mandasse abrir a la contratacion el puerto de Berberia.*

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Anne Brogini et Maria Ghazali, « Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 70 | 2005, mis en ligne le 12 mai 2006, consulté le 17 septembre 2014. URL : <http://cdlm.revues.org/840>

#### Référence papier

Anne Brogini et Maria Ghazali, « Un enjeu espagnol en Méditerranée : les présides de Tripoli et de La Goulette au XVI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 70 | 2005, 9-43.

### ***À propos des auteurs***

**Anne Brogini**

EFR - CMMC

**Maria Ghazali**



UNSA – CMMC

---

### *Droits d'auteur*

© Tous droits réservés

---

### *Résumés*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les présides d'Afrique du Nord sont des places fortes espagnoles situées le long du littoral méditerranéen et abritant une garnison. Destinés à l'origine à servir de tremplin à une expansion chrétienne en territoire ennemi, ils se révèlent vite un enjeu stratégique dans la défense des îles et des côtes espagnoles ou italiennes menacées par les musulmans. Dans ce contexte, l'Espagne peut choisir de conserver par elle-même ces places fortes ou de les confier à des vassaux : ainsi, Tripoli est confié à l'Ordre de Malte en mal de croisade, tandis que La Goulette demeure un bastion espagnol permettant un contrôle de la mer et des terres hafsidés. L'étude parallèle des deux enclaves témoigne bien de l'échec du concept même de préside et de la politique d'expansion espagnole en Afrique du Nord au XVI<sup>e</sup> siècle.

In the 16th century, presidios in North Africa were Spanish fortified places located along the Mediterranean coast and sheltering a garrison. Originally intended as a springboard for Christian expansion in enemy territory, they soon proved to be strategic in defending Spanish or Italian islands and coastal areas threatened by Moslems. In this context, the Spanish could choose to either maintain these fortified places by themselves or entrust vassals with the task of keeping them: Thus, Tripoli was entrusted to the care of the Order of Malta, which was in need of crusades, while La Goulette remained a Spanish bastion that made it possible to control the Hafsid's land and sea. A parallel investigation of the two enclaves shows that both the concept of presidio and the Spanish expansion policy in North Africa in the 16<sup>th</sup> century were a failure.

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : Espagne, Ordre de Malte, Afrique du Nord, croisade, Préside